



Adresse du bien immobilier

Localisation du ou des bâtiments :

Département : ... **Haute-Garonne**

Adresse : **10 Route de la Mairie
"La Garenne"**

Commune : **31540 FALGA**

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :
Lot numéro Non communiqué,










Donneur d'ordre / Propriétaire :

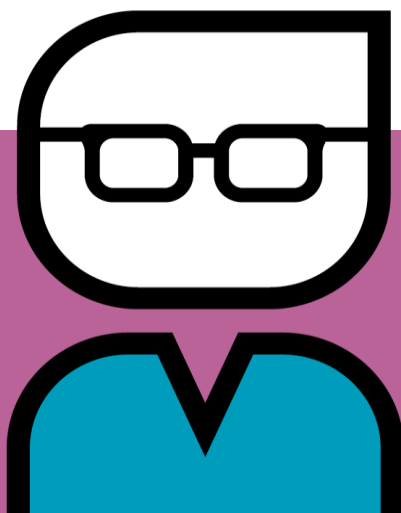
Donneur d'ordre :

**Mme DANZA Irène
10 Route de la Mairie
"La Garenne"
31540 FALGA**

Propriétaire :

**Mme DANZA Irène
10 Route de la Mairie
"La Garenne"
31540 FALGA**


 DPE	Consommation énergétique  C Emission de GES  D Numéro enregistrement ADEME : 2131V1000052@ <div style="float: right; text-align: right;">  122 kWh_{EP}/m².an  27 kg_{eqCO2}/m².an </div>
 Amiante	Dans le cadre de la mission, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante.
 Électricité	L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies pour laquelle ou lesquelles il est vivement recommandé d'agir afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt).
 Etat Termite/Parasitaire	Il n'a pas été repéré d'indice d'infestation de termites.
 ERP	Le bien n'est pas situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques naturels Le bien n'est pas situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques miniers Le bien n'est pas situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques technologiques



Vos
Diagnostics



Diagnostic de performance énergétique – logement (6.1)

N° : LAU-21-01-1530_c01 Valable jusqu'au : 17/01/2031 Type de bâtiment : Habitation (en maison individuelle) Année de construction : .. 1948 - 1974 Surface habitable : 285 m ² Adresse : 10 Route de la Mairie "La Garenne" 31540 FALGA	Date (visite) : 18/01/2021 Diagnosticteur : . David OWEZAREK Certification : LA CERTIFICATION DE PERSONNES n°361 obtenue le 31/01/2019 Signature : 
--	---

Propriétaire : Nom : Mme DANZA Irène Adresse : 10 Route de la Mairie "La Garenne" 31540 FALGA	Propriétaire des installations communes (s'il y a lieu) : Nom : Adresse :
--	--

Consommations annuelles par énergie

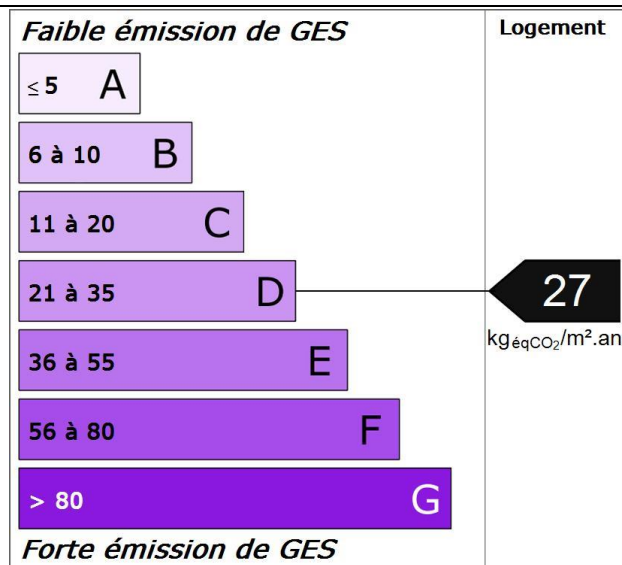
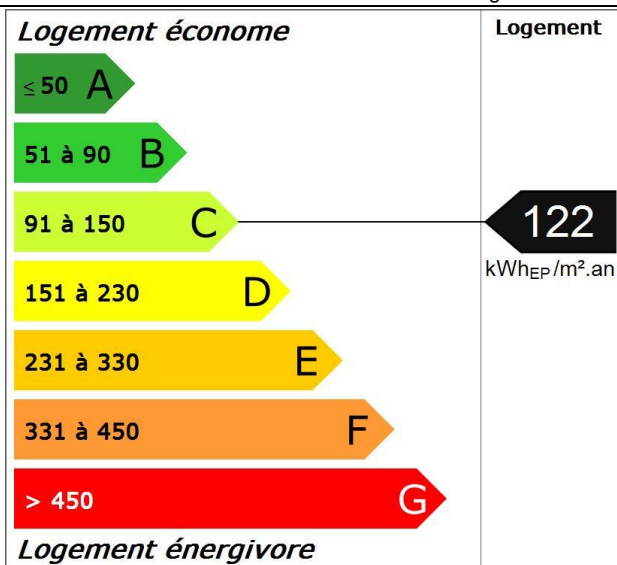
Obtenues par la méthode 3CL-DPE, version 1.3, estimées à l'immeuble / au logement, prix moyens des énergies indexés au 15 Août 2015. Le présent diagnostic de performance énergétique a été enregistré sur le site de l'ADEME sous le numéro : 2131V1000052@

	Consommations en énergies finales	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie
	détail par énergie et par usage en kWh _{EF}	détail par énergie et par usage en kWh _{EP}	
Chauffage	Fioul : 20 369 kWh _{EF} Bois : 9 132 kWh _{EF}	29 501 kWh _{EP}	1 826 €
Eau chaude sanitaire	Fioul : 5 393 kWh _{EF}	5 393 kWh _{EP}	388 €
Refroidissement	-	-	-
CONSOMMATION D'ENERGIE POUR LES USAGES RECENSÉS	Fioul : 25 762 kWh _{EF} Bois : 9 132 kWh _{EF}	34 895 kWh _{EP}	2 215 € (dont abonnement: 0 €)

Consommations énergétiques (En énergie primaire) Pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement	Émissions de gaz à effet de serre (GES) Pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement
--	---

Consommation conventionnelle : 122 kWh_{EP}/m².an
sur la base d'estimations à l'immeuble / au logement

Estimation des émissions : 27 kg_{éqCO₂}/m².an



Diagnostic de performance énergétique – logement (6.1)

Descriptif du logement et de ses équipements

Logement	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire, ventilation
Murs : Briques creuses donnant sur un cellier Inconnu donnant sur une paroi enterrée avec isolation intérieure (réalisée à partir de 2006) Inconnu donnant sur l'extérieur avec isolation intérieure (réalisée à partir de 2006) Briques creuses donnant sur un comble faiblement ventilé avec isolation intérieure (réalisée à partir de 2006)	Système de chauffage : Chaudière individuelle fioul installée après 1991 régulée, avec programmeur <u>Emetteurs:</u> Radiateurs aluminium munis de robinets thermostatiques Poêle / Insert bois (système individuel)	Système de production d'ECS : Combiné au système: Chaudière individuelle fioul installée après 1991 régulée, avec programmeur (200 litres)
Toiture : Combles aménagés sous rampants donnant sur l'extérieur avec isolation intérieure (50 cm) Plafond avec remplissage donnant sur un comble faiblement ventilé avec isolation intérieure (50 cm)		
Menuiseries : Porte(s) bois opaque pleine Porte(s) pvc opaque pleine Portes-fenêtres battantes bois, double vitrage Fenêtres battantes bois, double vitrage Portes-fenêtres battantes avec soubassement bois, double vitrage Fenêtres fixes bois, double vitrage Fenêtres oscillo-battantes bois, double vitrage Fenêtres battantes bois, double vitrage Fenêtres battantes bois, double vitrage	Système de refroidissement : Néant	Système de ventilation : Naturelle par conduit
Plancher bas : Plancher inconnu donnant sur un terre-plein	Rapport d'entretien ou d'inspection des chaudières joint : Néant	

Quantité d'énergie d'origine renouvelable : 32,0 kWh_{EP}/m².an
(une partie des ENR reste non comptabilisée)

Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables :

Poêle / Insert bois (système individuel)

Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents logements entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Consommation conventionnelle

Ces consommations sont dites conventionnelles car calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu.

Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard.

Conditions standard

Les conditions standard portent sur le mode de chauffage (températures de chauffe respectives de jour et de nuit, périodes de vacance du logement), le nombre d'occupants et leur consommation d'eau chaude, la rigueur du climat local (température de l'air et de l'eau potable à l'extérieur, durée et intensité de l'ensoleillement). Ces conditions standard servent d'hypothèses de base aux méthodes de calcul. Certains de ces paramètres font l'objet de conventions unifiées entre les méthodes de calcul.

Constitution des étiquettes

La consommation conventionnelle indiquée sur l'étiquette énergie est obtenue en déduisant de la consommation d'énergie calculée, la consommation d'énergie issue éventuellement d'installations solaires thermiques ou pour le solaire photovoltaïque, la partie d'énergie photovoltaïque utilisée dans la

Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course.

L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

Usages recensés

Dans les cas où une méthode de calcul est utilisée, elle ne relève pas l'ensemble des consommations d'énergie, mais seulement celles nécessaires pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement du logement.

Certaines consommations comme l'éclairage, la cuisson ou l'électroménager ne sont pas comptabilisées dans les étiquettes énergie et climat des bâtiments.

Variations des conventions de calcul et des prix de l'énergie

Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps.

La mention « prix de l'énergie en date du... » indique la date de l'arrêté en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic. Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national.

Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure.

partie privative du lot.

Diagnostic de performance énergétique – logement (6.1)

Conseils pour un bon usage

En complément de l'amélioration de son logement (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le confort d'été.

Chauffage

- Réglez et programmez : La régulation vise à maintenir la température à une valeur constante, réglez le thermostat à 19 °C ; quant à la programmation, elle permet de faire varier cette température de consigne en fonction des besoins et de l'occupation du logement. On recommande ainsi de couper le chauffage durant l'inoccupation des pièces ou lorsque les besoins de confort sont limités. Toutefois, pour assurer une remontée rapide en température, on dispose d'un contrôle de la température réduite que l'on règle généralement à quelques 3 à 4 degrés inférieurs à la température de confort pour les absences courtes. Lorsque l'absence est prolongée, on conseille une température "hors gel" fixée aux environs de 8°C. Le programmeur assure automatiquement cette tâche.
- Réduisez le chauffage d'un degré, vous économiserez de 5 à 10 % d'énergie.
- Éteignez le chauffage quand les fenêtres sont ouvertes.
- Fermez les volets et/ou tirez les rideaux dans chaque pièce pendant la nuit.
- Ne placez pas de meubles devant les émetteurs de chaleur (radiateurs, convecteurs,...), cela nuit à la bonne diffusion de la chaleur.

Eau chaude sanitaire

- Arrêtez le chauffe-eau pendant les périodes d'inoccupation (départs en congés,...) pour limiter les pertes inutiles.
- Préférez les mitigeurs thermostatiques aux mélangeurs.

Aération

Si votre logement fonctionne en ventilation naturelle :

- Une bonne aération permet de renouveler l'air intérieur et d'éviter la dégradation du bâti par l'humidité.

- Il est conseillé d'aérer quotidiennement le logement en ouvrant les fenêtres en grand sur une courte durée et de nettoyer régulièrement les grilles d'entrée d'air et les bouches d'extraction s'il y a lieu.
- Ne bouchez pas les entrées d'air, sinon vous pourriez mettre votre santé en danger. Si elles vous gênent, faites appel à un professionnel.

Si votre logement fonctionne avec une ventilation mécanique contrôlée :

- Aérez périodiquement le logement.

Confort d'été

- Utilisez les stores et les volets pour limiter les apports solaires dans la maison le jour.
- Ouvrez les fenêtres en créant un courant d'air, la nuit pour rafraîchir.

Autres usages

Éclairage :

- Optez pour des lampes basse consommation (fluocompactes ou fluorescentes).
- Évitez les lampes qui consomment beaucoup trop d'énergie, comme les lampes à incandescence ou les lampes halogènes.
- Nettoyez les lampes et les luminaires (abat-jour, vasques...) ; poussiéreux, ils peuvent perdre jusqu'à 40 % de leur efficacité lumineuse.

Bureautique / audiovisuel :

- Éteignez ou débranchez les appareils ne fonctionnant que quelques heures par jour (téléviseurs, magnétoscopes,...). En mode veille, ils consomment inutilement et augmentent votre facture d'électricité.

Électroménager (cuisson, réfrigération,...) :

- Optez pour les appareils de classe A ou supérieure (A+, A++,...).

Diagnostic de performance énergétique – logement (6.1)

Recommandations d'amélioration énergétique

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie. Les consommations, économies, efforts et retours sur investissement proposés ici sont donnés à titre indicatif et séparément les uns des autres.

Certains coûts d'investissement additionnels éventuels (travaux de finition, etc.) ne sont pas pris en compte. Ces valeurs devront impérativement être complétées avant réalisation des travaux par des devis d'entreprises. Enfin, il est à noter que certaines aides fiscales peuvent minimiser les coûts moyens annoncés (subventions, crédit d'impôt, etc.). La TVA est comptée au taux en vigueur.

Mesures d'amélioration	Nouvelle conso. Conventionnelle	Effort d'investissement*	Économies	Rapidité du retour sur investissement*	Crédit d'impôt
Envisager l'installation d'une pompe à chaleur air/eau Recommandation : Envisager l'installation d'une pompe à chaleur air/eau. Détail : La pompe à chaleur air/eau prélève la chaleur présente dans l'air extérieur pour chauffer de l'eau, afin d'assurer les besoins de chauffage et d'eau chaude sanitaire de votre logement. En remplacement ou en complément de votre chaudière fioul ou gaz, les pompes à chaleur air/eau constituent une alternative économique et écologique aux chaudières classiques, tout en assurant votre confort.	87	€€€€	****	◆◆◆	30%
Envisager un ECS solaire Recommandation : Envisager une installation d'eau chaude sanitaire solaire. Détail : Depuis plusieurs années déjà, on se préoccupe d'économiser l'énergie et de limiter les émissions de gaz à effet de serre. Les recherches ont permis de suivre des pistes prometteuses, d'élaborer des techniques performantes utilisant l'énergie solaire. Ainsi, selon les régions, le recours à l'énergie solaire permet d'envisager des économies d'énergie de l'ordre de 20 à 40 % (ADEME). Sachez de plus que des aides financières vous permettront de financer plus facilement votre installation.	111	€€€	***	◆	30%
Installation d'une VMC hygroréglable Recommandation : Mettre en place une ventilation mécanique contrôlée hygroréglable. Détail : La VMC permet de renouveler l'air intérieur en fonction de l'humidité présente dans les pièces. La ventilation en sera donc optimum, ce qui limite les déperditions de chaleur en hiver	98	€€	****	◆◆◆◆	-

* Calculé sans tenir compte d'un éventuel crédit d'impôt

Légende		
Économies	Effort d'investissement	Rapidité du retour sur investissement
* : moins de 100 € TTC/an	€ : moins de 200 € TTC	◆◆◆◆ : moins de 5 ans
** : de 100 à 200 € TTC/an	€€ : de 200 à 1000 € TTC	◆◆◆ : de 5 à 10 ans
*** : de 200 à 300 € TTC/an	€€€ : de 1000 à 5000 € TTC	◆◆ : de 10 à 15 ans
**** : plus de 300 € TTC/an	€€€€ : plus de 5000 € TTC	◆ : plus de 15 ans

Commentaires

Néant

Références réglementaires et logiciel utilisés : Article L134-4-2 du CCH et décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, arrêté du 27 janvier 2012 relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, arrêté du 17 octobre 2012, arrêté du 1er décembre 2015, 12 octobre 2020, arrêtés du 8 février 2012, décret 2006-1653, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010. Logiciel utilisé : LICIEL Diagnostics v4.

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour aller plus loin, il existe des points info-énergie : http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/liste_eie.asp

Vous pouvez peut-être bénéficier d'un crédit d'impôt pour réduire le prix d'achat des fournitures, pensez-y !

www.impots.gouv.fr

Pour plus d'informations : www.developpement-durable.gouv.fr ou www.ademe.fr

Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **LA CERTIFICATION DE PERSONNES - 23 bis, rue Thomas Edison 33610 CANEJAN (détail sur www.cofrac.fr programme n°4-4-11)**

Diagnostic de performance énergétique

Fiche Technique

Cette page recense les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur dans la méthode de calcul pour en évaluer la consommation énergétique.

En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.application.developpement-durable.gouv.fr).

Catégorie	Données d'entrée	Valeurs renseignées
Généralité	Département	31 Haute Garonne
	Altitude	266 m
	Type de bâtiment	Maison Individuelle
	Année de construction	1948 - 1974
	Surface habitable du lot	285 m ²
	Nombre de niveau	2
	Hauteur moyenne sous plafond	2,24 m
	Nombre de logement du bâtiment	1
Caractéristiques des murs	Briques creuses donnant sur un cellier Surface : 11 m ² , Donnant sur : un cellier, U : 2 W/m ² K, b : 0,9	
	Inconnu donnant sur une paroi enterrée avec isolation intérieure (réalisée à partir de 2006) Surface : 24 m ² , Donnant sur : une paroi enterrée, U : 0,36 W/m ² K, b : 0,8	
	Inconnu donnant sur l'extérieur avec isolation intérieure (réalisée à partir de 2006) Surface : 68 m ² , Donnant sur : l'extérieur, U : 0,36 W/m ² K, b : 1	
Caractéristiques des planchers	Inconnu donnant sur l'extérieur avec isolation intérieure (réalisée à partir de 2006) Surface : 134 m ² , Donnant sur : l'extérieur, U : 0,36 W/m ² K, b : 1	
	Briques creuses donnant sur un comble faiblement ventilé avec isolation intérieure (réalisée à partir de 2006) Surface : 15 m ² , Donnant sur : un comble faiblement ventilé, U : 0,36 W/m ² K, b : 1	
	Plancher inconnu donnant sur un terre-plein Surface : 141 m ² , Donnant sur : un terre-plein, U : 0,37 W/m ² K, b : 1	
Caractéristiques des plafonds	Combles aménagés sous rampants donnant sur l'extérieur avec isolation intérieure (50 cm) Surface : 49 m ² , Donnant sur : l'extérieur, U : 0,08 W/m ² K, b : 1	
	Plafond avec remplissage donnant sur un comble faiblement ventilé avec isolation intérieure (50 cm) Surface : 132 m ² , Donnant sur : un comble faiblement ventilé, U : 0,08 W/m ² K, b : 1	
Enveloppe	Portes-fenêtres battantes bois, orientées Sud, double vitrage Surface : 2,23 m ² , Orientation : Sud, Inclinaison : > 75 °, Ujn : 3,3 W/m ² K, Uw : 3,3 W/m ² K, b : 1	
	Fenêtres battantes bois, orientées Ouest, double vitrage Surface : 1,36 m ² , Orientation : Ouest, Inclinaison : > 75 °, Ujn : 2,5 W/m ² K, Uw : 3,2 W/m ² K, b : 1	
	Portes-fenêtres battantes avec soubassement bois, orientées Ouest, double vitrage Surface : 2,96 m ² , Orientation : Ouest, Inclinaison : > 75 °, Ujn : 2,5 W/m ² K, Uw : 3,2 W/m ² K, b : 1	
	Portes-fenêtres battantes avec soubassement bois, orientées Sud, double vitrage Surface : 2,96 m ² , Orientation : Sud, Inclinaison : > 75 °, Ujn : 2,5 W/m ² K, Uw : 3,2 W/m ² K, b : 1	
	Fenêtres fixes bois, orientées Sud, double vitrage Surface : 5,64 m ² , Orientation : Sud, Inclinaison : > 75 °, Ujn : 3,2 W/m ² K, Uw : 3,2 W/m ² K, b : 1	
	Portes-fenêtres battantes avec soubassement bois, orientées Sud, double vitrage Surface : 2,96 m ² , Orientation : Sud, Inclinaison : > 75 °, Ujn : 2,5 W/m ² K, Uw : 3,2 W/m ² K, b : 1	
	Portes-fenêtres battantes avec soubassement bois, orientées Sud, double vitrage Surface : 2,96 m ² , Orientation : Sud, Inclinaison : > 75 °, Ujn : 2,5 W/m ² K, Uw : 3,2 W/m ² K, b : 1	
	Fenêtres oscillo-battantes bois, orientées Est, double vitrage Surface : 1,05 m ² , Orientation : Est, Inclinaison : > 75 °, Ujn : 3,2 W/m ² K, Uw : 3,2 W/m ² K, b : 1	
	Portes-fenêtres battantes avec soubassement bois, orientées Nord, double vitrage Surface : 2,95 m ² , Orientation : Nord, Inclinaison : > 75 °, Ujn : 2,5 W/m ² K, Uw : 3,2 W/m ² K, b : 1	
	Portes-fenêtres battantes avec soubassement bois, orientées Est, double vitrage Surface : 2,95 m ² , Orientation : Est, Inclinaison : > 75 °, Ujn : 2,5 W/m ² K, Uw : 3,2 W/m ² K, b : 1	
	Portes-fenêtres battantes avec soubassement bois, orientées Est, double vitrage Surface : 2,95 m ² , Orientation : Est, Inclinaison : > 75 °, Ujn : 2,5 W/m ² K, Uw : 3,2 W/m ² K, b : 1	
	Portes-fenêtres battantes avec soubassement bois, orientées Est, double vitrage Surface : 2,95 m ² , Orientation : Est, Inclinaison : > 75 °, Ujn : 2,5 W/m ² K, Uw : 3,2 W/m ² K, b : 1	
	Portes-fenêtres battantes avec soubassement bois, orientées Ouest, double vitrage	
	Caractéristiques des baies	

	<p>Surface : 2,95 m², Orientation : Ouest, Inclinaison : > 75 °, Ujn : 2,5 W/m²K, Uw : 3,2 W/m²K, b : 1</p> <p>Portes-fenêtres battantes avec soubassement bois, orientées Ouest, double vitrage Surface : 2,95 m², Orientation : Ouest, Inclinaison : > 75 °, Ujn : 2,5 W/m²K, Uw : 3,2 W/m²K, b : 1</p> <p>Portes-fenêtres battantes avec soubassement bois, orientées Ouest, double vitrage Surface : 2,95 m², Orientation : Ouest, Inclinaison : > 75 °, Ujn : 2,5 W/m²K, Uw : 3,2 W/m²K, b : 1</p> <p>Portes-fenêtres battantes avec soubassement bois, orientées Ouest, double vitrage Surface : 2,95 m², Orientation : Ouest, Inclinaison : > 75 °, Ujn : 2,5 W/m²K, Uw : 3,2 W/m²K, b : 1</p> <p>Fenêtres fixes bois, orientées Nord, double vitrage Surface : 0,55 m², Orientation : Nord, Inclinaison : > 75 °, Ujn : 3,2 W/m²K, Uw : 3,2 W/m²K, b : 1</p> <p>Portes-fenêtres battantes avec soubassement bois, orientées Est, double vitrage Surface : 2,95 m², Orientation : Est, Inclinaison : > 75 °, Ujn : 2,5 W/m²K, Uw : 3,2 W/m²K, b : 1</p> <p>Fenêtres battantes bois, orientées Est, double vitrage Surface : 0,49 m², Orientation : Est, Inclinaison : > 75 °, Ujn : 3,2 W/m²K, Uw : 3,2 W/m²K, b : 1</p> <p>Portes-fenêtres battantes avec soubassement bois, orientées Est, double vitrage Surface : 2,95 m², Orientation : Est, Inclinaison : > 75 °, Ujn : 2,5 W/m²K, Uw : 3,2 W/m²K, b : 1</p> <p>Fenêtres battantes bois, orientées Est, double vitrage Surface : 1,74 m², Orientation : Est, Inclinaison : > 75 °, Ujn : 2,5 W/m²K, Uw : 3,2 W/m²K, b : 1</p>	
Caractéristiques des portes	<p>Porte(s) bois opaque pleine Surface : 1,86 m², U : 3,5 W/m²K, b : 0,9</p> <p>Porte(s) pvc opaque pleine Surface : 1,89 m², U : 3,5 W/m²K, b : 1</p> <p>Porte(s) pvc opaque pleine Surface : 1,89 m², U : 3,5 W/m²K, b : 1</p>	
Caractéristiques des ponts thermiques	<p>Définition des ponts thermiques</p> <p>Liaison Mur / Porte : Psi : 0, Linéaire : 5,88 m, Liaison Mur / Portes-fenêtres Sud : Psi : 0, Linéaire : 6,51 m, Liaison Mur / Fenêtres Ouest : Psi : 0, Linéaire : 4,67 m, Liaison Mur / Portes-fenêtres Ouest : Psi : 0, Linéaire : 7,15 m, Liaison Mur / Portes-fenêtres Sud : Psi : 0, Linéaire : 7,15 m, Liaison Mur / Fenêtres Sud : Psi : 0, Linéaire : 9,51 m, Liaison Mur / Portes-fenêtres Sud : Psi : 0, Linéaire : 7,15 m, Liaison Mur / Portes-fenêtres Sud : Psi : 0, Linéaire : 7,15 m, Liaison Mur / Portes-fenêtres Est : Psi : 0, Linéaire : 7,15 m, Liaison Mur / Fenêtres Est : Psi : 0, Linéaire : 4,2 m, Liaison Mur / Portes-fenêtres Nord : Psi : 0, Linéaire : 7,13 m, Liaison Mur / Portes-fenêtres Est : Psi : 0, Linéaire : 7,13 m, Liaison Mur / Portes-fenêtres Est : Psi : 0, Linéaire : 7,13 m, Liaison Mur / Portes-fenêtres Ouest : Psi : 0, Linéaire : 7,13 m, Liaison Mur / Portes-fenêtres Ouest : Psi : 0, Linéaire : 7,13 m, Liaison Mur / Portes-fenêtres Ouest : Psi : 0, Linéaire : 7,13 m, Liaison Mur / Porte : Psi : 0, Linéaire : 5,94 m, Liaison Mur / Porte : Psi : 0, Linéaire : 5,94 m, Liaison Mur / Fenêtres Nord : Psi : 0, Linéaire : 2,99 m, Liaison Mur / Portes-fenêtres Est : Psi : 0, Linéaire : 7,13 m, Liaison Mur / Fenêtres Est : Psi : 0, Linéaire : 2,85 m, Liaison Mur / Portes-fenêtres Est : Psi : 0, Linéaire : 7,13 m, Liaison Mur / Fenêtres Est : Psi : 0, Linéaire : 5,28 m, Liaison Mur / Plancher : Psi : 0,71, Linéaire : 2,86 m, Liaison Mur / Plancher : Psi : 0,71, Linéaire : 5,34 m, Liaison Mur / Plancher : Psi : 0,71, Linéaire : 20,73 m, Liaison Mur / Plancher : Psi : 0,71, Linéaire : 36,35 m, Liaison Mur / Plancher : Psi : 0,71, Linéaire : 4,25 m</p>	
Système	Caractéristiques de la ventilation	<p>Naturelle par conduit Qvareq : 2,1, Smea : 4, Q4pa/m² : 1498, Q4pa : 1498, Hvent : 207,9, Hperm : 28,9</p>
	Caractéristiques du chauffage	<p>Chaudière individuelle fioul installée après 1991 réglée, avec programmeur Emetteurs: Radiateurs aluminium munis de robinets thermostatiques Re : 0,95, Rr : 0,95, Rd : 0,91, Pn : 24, Fch : 0 Poêle / Insert bois (système individuel) Re : 0,95, Rr : 0,8, Rd : 1, Rg : 0,66, Pn : 0, Fch : 0</p>
	Caractéristiques de la production d'eau chaude sanitaire	<p>Combiné au système: Chaudière individuelle fioul installée après 1991 réglée, avec programmeur (200 litres) Beccs : 2479, Rd : 0,82, Rg : 0,76, Pn : 24, lecs : 2,18, Fecs : 0, Vs : 200L</p>
	Caractéristiques de la climatisation	Néant
<p>Lauragais Diagnostics Le Bosc route du Vaux 31460 Auriac sur Vendinelle Tél. : 0672850789 N°SIREN : 828 675 967 Compagnie d'assurance : AXA FRANCE IARD n° 10583929904</p>		<p>7/9 Dossier LAU-21-01-1530_c01 Rapport du : 18/01/2021</p>

Explications personnalisées sur les éléments pouvant mener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Les principaux critères caractérisant la méthode conventionnelle sont les suivants :

- Toute la surface habitable du logement est considérée chauffée en permanence pendant la période de chauffe ;
- les besoins de chauffage sont calculés sur la base de degrés heures moyens sur 30 ans par département. Les degrés heures sont égaux à la somme, pour toutes les heures de la saison de chauffage pendant laquelle la température extérieure est inférieure à 18 °C, de la différence entre 18 °C et la température extérieure. Ils prennent en compte une inoccupation d'une semaine par an pendant la période de chauffe ainsi qu'un réduit des températures à 16 °C pendant la nuit de 22 heures à 6 heures ;
- aux 18 °C assurés par l'installation de chauffage, les apports internes (occupation, équipements électriques, éclairage, etc.) sont pris en compte à travers une contribution forfaitaire de 1 °C permettant ainsi d'atteindre la consigne de 19 °C ;
- le besoin d'ECS est forfaitisé selon la surface habitable du bâtiment et le département.

Ces caractéristiques du calcul conventionnel peuvent être responsables de différences importantes entre les consommations réelles facturées et celles calculées avec la méthode conventionnelle.

En effet, tout écart entre les hypothèses du calcul conventionnel et le scénario réel d'utilisation du bâtiment entraîne des différences au niveau des consommations. De plus, certaines caractéristiques impactant les consommations du bâtiment ne sont connues que de façon limitée (par exemple : les rendements des chaudières qui dépendent de leur dimensionnement et de leur entretien, la qualité de mise en œuvre du bâtiment, le renouvellement d'air dû à la ventilation, etc.).

Tableau récapitulatif de la méthode à utiliser pour la réalisation du DPE :

	Bâtiment à usage principal d'habitation						Bâtiment ou partie de bâtiment à usage principal autre que d'habitation
	DPE pour un immeuble ou une maison individuelle		Appartement avec système collectif de chauffage ou de production d'ECS sans comptage individuel quand un DPE a déjà été réalisé à l'immeuble	DPE non réalisé à l'immeuble		Appartement avec système collectif de chauffage ou de production d'ECS sans comptage individuel	
				Appartement individuels de chauffage et de production d'ECS ou collectifs et équipés de comptage individuels	Bâtiment construit avant 1948		
	Bâtiment construit avant 1948	Bâtiment construit après 1948		Bâtiment construit avant 1948	Bâtiment construit après 1948		
Calcul conventionnel		X	A partir du DPE à l'immeuble		X		
Utilisation des factures	X				X		X

Pour plus d'informations :
www.developpement-durable.gouv.fr rubrique performance énergétique
www.ademe.fr

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti (listes A et B de l'annexe 13-9 du Code de la Santé publique)

Numéro de dossier : LAU-21-01-1530_c01
Date du repérage : 18/01/2021

Références réglementaires

Textes réglementaires	Articles L 271-4 à L 271-6 du code de la construction et de l'habitation, Art. L. 1334-13, R. 1334-20 et 21, R. 1334-23 et 24, Annexe 13.9 du Code de la Santé Publique ; Arrêtés du 12 décembre 2012 et 26 juin 2013, décret 2011-629 du 3 juin 2011, arrêté du 1 ^{er} juin 2015.
Norme Méthodologique	Norme AFNOR NFX 46-020 – Aout 2017

Immeuble bâti visité

Adresse	Rue : 10 Route de la Mairie "La Garenne" Bât., escalier, niveau, appartement n°, lot n° : Lot numéro Non communiqué, Code postal, ville : . 31540 FALGA
Périmètre de repérage : Maison à la vente
Type de logement : Maison > 200 m²
Fonction principale du bâtiment : Habitation (maison individuelle)
Date de construction : 1970

Le propriétaire et le donneur d'ordre

Le propriétaire :	Nom et prénom : ... Mme DANZA Irène Adresse : 10 Route de la Mairie "La Garenne" 31540 FALGA
Le donneur d'ordre	Nom et prénom : ... Mme DANZA Irène Adresse : 10 Route de la Mairie "La Garenne" 31540 FALGA

Le(s) signataire(s)

	NOM Prénom	Fonction	Organisme certification	Détail de la certification
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage	David OWEZAREK	Opérateur de repérage	ABCIDIA CERTIFICATION Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011 - 102, route de Limours - 78470 Saint- Rémy-lès-Chevreuse	Obtention : 21/12/2018 Échéance : 20/12/2023 N° de certification : 18-1368
Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport				

Raison sociale de l'entreprise : **Lauragais Diagnostics (Numéro SIRET : 82843937200016)**
Adresse : **Le Bosc route du Vaux, 31460 Auriac sur Vendinelle**
Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA FRANCE IARD SA**
Numéro de police et date de validité : **10583929904 / 31/12/2021**

Le rapport de repérage

Date d'émission du rapport de repérage : 18/01/2021, remis au propriétaire le 18/01/2021
Diffusion : le présent rapport de repérage ne peut être reproduit que dans sa totalité, annexes incluses
Pagination : le présent rapport avec les annexes comprises, est constitué de 40 pages, la conclusion est située en page 2.



Sommaire

- 1 Les conclusions
- 2 Le(s) laboratoire(s) d'analyses
- 3 La mission de repérage
 - 3.1 L'objet de la mission
 - 3.2 Le cadre de la mission
 - 3.2.1 L'intitulé de la mission
 - 3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission
 - 3.2.3 L'objectif de la mission
 - 3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire.
 - 3.2.5 Programme de repérage complémentaire (le cas échéant)
 - 3.2.6 Le périmètre de repérage effectif
- 4 Conditions de réalisation du repérage
 - 4.1 Bilan de l'analyse documentaire
 - 4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ
 - 4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux arrêtés en vigueur
 - 4.4 Plan et procédures de prélèvements
- 5 Résultats détaillés du repérage
 - 5.0 Identification des matériaux repérés de la liste A et B
 - 5.1 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, états de conservation, conséquences réglementaires (fiche de cotation)
 - 5.2 Liste des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante, mais n'en contenant pas après analyse
 - 5.3 Liste des zones, présenté par catégorie
 - 5.4 Récapitulatif zone par zone
- 6 Signatures
- 7 Annexes

1. – Les conclusions

Avertissement : les textes ont prévu plusieurs cadres réglementaires pour le repérage des matériaux ou produits contenant de l'amiante, notamment pour les cas de démolition d'immeuble. **La présente mission de repérage ne répond pas aux exigences prévues pour les missions de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition d'immeuble ou avant réalisation de travaux dans l'immeuble concerné et son rapport ne peut donc pas être utilisé à ces fins.**

1.1 Liste A : Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2, il n'a pas été repéré

- de matériaux ou produits de la liste A contenant de l'amiante.

1.1 Liste B : Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2, il n'a pas été repéré

- de matériaux ou produits de la liste B contenant de l'amiante.

1.2. Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2 les locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante :

Localisation	Parties du local	Raison
Combles - Combles	Toutes	Absence de trappe de visite
Rez de chaussée - Grenier 1	Toutes	Impossibilité d'entrer

Certains locaux, parties de locaux ou composants n'ont pas pu être sondés, des investigations approfondies doivent être réalisées afin d'y vérifier la présence éventuelle d'amiante. Les obligations réglementaires du (des) propriétaire(s) prévues aux articles R.1334-15 à R.1334-18 du Code de la



Santé Publique, ne sont pas remplies conformément aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 12 Décembre 2012 (Listes "A" et "B"). De ce fait le vendeur reste responsable au titre des vices cachés en cas de présence d'Amiante. En cas de présence d'Amiante, et si il y a obligation de retrait, ce dernier sera à la charge du vendeur.

2. – Le(s) laboratoire(s) d'analyses

Raison sociale et nom de l'entreprise : ... Il n'a pas été fait appel à un laboratoire d'analyse

Adresse : -

Numéro de l'accréditation Cofrac : -

3. – La mission de repérage

3.1 L'objet de la mission

Dans le cadre de la vente de l'immeuble bâti, ou de la partie d'immeuble bâti, décrit en page de couverture du présent rapport, la mission consiste à repérer dans cet immeuble, ou partie d'immeuble, certains matériaux ou produits contenant de l'amiante conformément à la législation en vigueur.

Pour s'exonérer de tout ou partie de sa garantie des vices cachés, le propriétaire vendeur annexe à la promesse de vente ou au contrat de vente le présent rapport.

3.2 Le cadre de la mission

3.2.1 L'intitulé de la mission

«Repérage en vue de l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente de tout ou partie d'un immeuble bâti».

3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission

L'article L 271-4 du code de la construction et de l'habitation prévoit qu' «en cas de vente de tout ou partie d'un immeuble bâti, un dossier de diagnostic technique, fourni par le vendeur, est annexé à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente. En cas de vente publique, le dossier de diagnostic technique est annexé au cahier des charges.»

Le dossier de diagnostic technique comprend, entre autres, «l'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-13 du même code».

La mission, s'inscrivant dans ce cadre, se veut conforme aux textes réglementaires de référence mentionnés en page de couverture du présent rapport.

3.2.3 L'objectif de la mission

«Le repérage a pour objectif d'identifier et de localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante mentionnés en annexe du Code la santé publique.»

L'Annexe du Code de la santé publique est l'annexe 13.9 (liste A et B).

3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire

Le programme de repérage est défini à minima par l'Annexe 13.9 (liste A et B) du Code de la santé publique et se limite pour une mission normale à la recherche de matériaux et produits contenant de l'amiante dans les composants et parties de composants de la construction y figurant.

Liste A	
Composant de la construction	Partie du composant à vérifier ou à sonder
Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages
	Calorifugeages
	Faux plafonds

Liste B	
Composant de la construction	Partie du composant à vérifier ou à sonder
1. Parois verticales intérieures	
Murs, Cloisons "en dur" et Poteaux (périphériques et intérieurs)	Enduits projetés
	Revêtement dur (plaques de menuiseries)
	Revêtement dur (amiante-ciment)
	Entourages de poteaux (carton)
	Entourages de poteaux (amiante-ciment)
	Entourages de poteaux (matériau sandwich)
	Entourages de poteaux (carton+plâtre)
Coffrage perdu	
Cloisons (légères et préfabriquées), Gains et Coffres verticaux	Enduits projetés
	Panneaux de cloisons
2. Planchers et plafonds	
Plafonds, Poutres et Charpentes, Gains et Coffres Horizontaux	Enduits projetés
	Panneaux collés ou vissés
Planchers	Dalles de sol
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs	
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides)	Conduits
	Enveloppes de calorifuges
Clapets / volets coupe-feu	Clapets coupe-feu
	Volets coupe-feu
	Rebouchage
Portes coupe-feu	Joints (tresses)
	Joints (bandes)
Vide-ordures	Conduits
4. Eléments extérieurs	
Toitures	Plaques (composites)
	Plaques (fibres-ciment)
	Ardoises (composites)
	Ardoises (fibres-ciment)
	Accessoires de couvertures (composites)
	Accessoires de couvertures (fibres-ciment)
Bardages et façades légères	Plaques (composites)
	Plaques (fibres-ciment)
	Ardoises (composites)
	Ardoises (fibres-ciment)
	Panneaux (composites)
	Panneaux (fibres-ciment)
Conduits en toiture et façade	Conduites d'eaux pluviales en amiante-ciment
	Conduites d'eaux usées en amiante-ciment
	Conduits de fumée en amiante-ciment



En partie droite l'extrait du texte de l'Annexe 13.9

Important : Le programme de repérage de la mission de base est limitatif. Il est plus restreint que celui élaboré pour les missions de repérage de matériaux ou produits contenant de l'amiante avant démolition d'immeuble ou celui à élaborer avant réalisation de travaux.

3.2.5 Programme de repérage complémentaire (le cas échéant)

En plus du programme de repérage réglementaire, le présent rapport porte sur les parties de composants suivantes :

Composant de la construction	Partie du composant ayant été inspecté (Description)	Sur demande ou sur information
Néant	-	

3.2.6 Le périmètre de repérage effectif

Il s'agit de l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités.

Descriptif des pièces visitées

<p>Extérieur - Extérieur, Extérieur - Box 1, Extérieur - Box 2, Extérieur - Garage, Extérieur - Abri voiture, Extérieur - Cour intérieure, Extérieur - Cabanon, Extérieur - Terrasse, Extérieur - Piscine, Extérieur - Abri couvert, Rez de chaussée - Entrée, Rez de chaussée - Escalier vers rez de jardin, Rez de chaussée - Dégagement 1, Rez de chaussée - Wc 1, Rez de chaussée - Chambre 1, Rez de chaussée - Salle de bain, Rez de chaussée - Dressing, Rez de chaussée - Bureau, Rez de chaussée - Dégagement 2, Rez de chaussée - Salon, Rez de chaussée - Grenier 2,</p>	<p>Rez de chaussée - Dégagement 3, Rez de chaussée - Wc 2, Rez de chaussée - Chambre 2, Rez de chaussée - Placard chambre 2, Rez de chaussée - Salle d'eau, Rez de chaussée - Salon 2, Rez de chaussée - Kitchenette, Rez de jardin - Séjour, Rez de jardin - Cuisine salle à manger, Rez de jardin - Dégagement 4, Rez de jardin - Cellier, Rez de jardin - Dégagement 5, Rez de jardin - Buanderie, Rez de jardin - Cave, Rez de jardin - Dégagement 6, Rez de jardin - Wc 3, Rez de jardin - Placard sous escalier, Rez de jardin - Placard dégagement 6, Rez de jardin - Placard dégagement 6 bis, Rez de jardin - Dégagement 7, Rez de jardin - Chambre 3, Rez de jardin - Salle d'eau 2</p>
--	--

Localisation	Description
Extérieur - Cabanon	Sol : Terre et Brut Mur : Bois et Vernis Plafond : Charpente Bois et Plaques fibrociment récentes
Extérieur - Extérieur	Sol : Arbustes et végétaux Mur : Crépi et Peinture Portail : Bois et Peinture Grillage : Métal et Peinture
Extérieur - Terrasse	Sol : Béton et Carrelage Mur : Crépi et Peinture Plafond : Bois et Peinture
Extérieur - Piscine	Sol : Béton et Carrelage Portillon : Bois et Peinture Grillage : Bois et Peinture
Extérieur - Box 1	Sol : Terre et Brut Mur : Bois et Vernis Plafond : Charpente Bois et Plaques fibrociment récentes Portail : Métal et peinture
Extérieur - Box 2	Sol : Terre et Brut Mur : Bois et Vernis Plafond : Charpente Bois et Plaques fibrociment récentes
Extérieur - Abri couvert	Sol : Terre et Brut Mur : Bois et métal et peinture Pilier : Métal et peinture Plafond : Métal et peinture



Localisation	Description
Extérieur - Garage	Sol : Bois et Vernis Mur : Bois et peinture Plafond : Métal et peinture Portail : Métal et peinture Portes : Bois et peinture
Extérieur - Abri voiture	Sol : Gravier et Brut Mur : Crépi et peinture Piliers : Briques et Brut Plafond : Charpente bois + tuiles et Vernis
Extérieur - Cour intérieure	Sol : Béton et Carrelage Sol : Arbustes et végétaux Mur : crépi et peinture Portail : bois et peinture
Rez de chaussée - Entrée	Sol : Béton et Carrelage Mur : Plâtre et peinture Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : Plâtre et Faïence Garde corps : Bois et Peinture Porte : bois et peinture
Rez de chaussée - Escalier vers rez de jardin	Sol : Béton et Carrelage Sol : Béton et Moquette collée Mur : Plâtre et briques et peinture Plafond : Plâtre et Peinture Escalier : Béton et Moquette Main-courante : Bois et Peinture Garde corps : bois et peinture
Rez de chaussée - Wc 1	Sol : béton et Carrelage Mur : Plâtre et peinture Plafond : plâtre et peinture Plinthes : Plâtre et Faïence Porte : bois et Vernis
Rez de chaussée - Dégagement 1	Sol : béton et sisal Mur : Plâtre et peinture Plafond : plâtre et peinture Plinthes : Bois et Peinture Fenêtre : bois et peinture Porte fenêtre : Bois et Vernis
Rez de chaussée - Chambre 1	Sol : béton et Sisal Mur : plâtre et Tapisserie Plafond : plâtre et peinture Plinthes : bois et peinture Porte fenêtre : bois et vernis Porte : bois et Vernis
Rez de chaussée - Salle de bain	Sol : béton et Carrelage Mur : plâtre + faïence et peinture Plafond : plâtre et peinture Plinthes : plâtre et faïence Fenêtre : bois et peinture Porte : bois et vernis
Rez de chaussée - Dressing	Sol : béton et Sisal Mur : plâtre et Tapisserie Plafond : plâtre et peinture Plinthes : bois et peinture Porte fenêtre : bois et vernis Porte : bois et Vernis Mur : Plâtre et peinture Portes placard : bois et vernis
Rez de chaussée - Bureau	Sol : béton et Sisal Mur : plâtre et peinture Plafond : plâtre et peinture Plinthes : bois et Vernis Fenêtre : bois et peinture Porte fenêtre : bois et vernis Porte : bois et vernis
Rez de chaussée - Kitchenette	Sol : béton et sisal Mur : plâtre et crédence et peinture Plafond : plâtre et peinture Plinthes : bois et vernis Porte : bois et vernis
Rez de chaussée - Salon 2	Sol : béton et sisal Mur : Plâtre et peinture Plafond : plâtre et peinture Plinthes : bois et vernis Porte fenêtre : bois et vernis Porte : bois et vernis
Rez de chaussée - Salle d'eau	Sol : béton et Carrelage Mur : plâtre + faïence et peinture Plafond : plâtre et peinture Plinthes : Bois et Peinture Porte : bois et vernis
Rez de chaussée - Dégagement 3	Sol : béton et sisal Mur : plâtre et peinture Plafond : plâtre et peinture Plinthes : bois et vernis Porte fenêtre : bois et vernis Porte : bois et Peinture



Localisation	Description
Rez de chaussée - Chambre 2	Sol : béton et sisal Mur : plâtre et Tapisserie Plafond : plâtre et peinture Plinthes : bois et vernis Porte : bois et Vernis
Rez de chaussée - Placard chambre 2	Sol : béton et Carrelage Mur : plâtre et Peinture Plafond : plâtre et peinture Plinthes : bois et vernis Porte : bois et Vernis
Rez de chaussée - Wc 2	Sol : béton et Carrelage Mur : plâtre et Peinture Plafond : plâtre et peinture Plinthes : bois et vernis Porte : bois et Vernis
Rez de chaussée - Dégagement 2	Sol : béton et Sisal Mur : plâtre et Peinture Plafond : plâtre et peinture Plinthes : bois et vernis
Rez de chaussée - Salon	Sol : béton et Sisal Mur : plâtre et Peinture Plafond : plâtre et peinture Plinthes : bois et vernis Porte fenêtre : bois et vernis Porte : bois et Vernis
Rez de chaussée - Grenier 2	Sol : Hourdis béton et Brut Mur : Briques et isolant et Brut Plafond : Charpente bois et isolant et Vernis Porte : bois et Vernis
Rez de jardin - Cave	Sol : Béton et brut Mur : Plâtre et béton et brut et peinture Plafond : Briques et Peinture Porte : bois et Peinture
Rez de jardin - Buanderie	Sol : Béton et brut Mur : Plâtre et briques et brut et peinture Plafond : Briques et Peinture Porte : bois et Peinture
Rez de jardin - Dégagement 5	Sol : Béton et Carrelage Mur : Plâtre et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : plâtre et faïence Porte 1 : bois et Peinture Porte 2 : bois et Vernis
Rez de jardin - Dégagement 4	Sol : Béton et Carrelage Mur : Plâtre et Peinture Plafond : Plâtre et Peinture Plinthes : plâtre et faïence
Rez de jardin - Cellier	Sol : béton et carrelage Mur : Enduit et peinture Plafond : plâtre et peinture Plinthes : plâtre et faïence Porte : bois et Peinture
Rez de jardin - Cuisine salle à manger	Sol : béton et carrelage Mur : Plâtre + crédence et peinture Plafond : plâtre et peinture Plinthes : plâtre et faïence Porte fenêtre 1 : bois et vernis Porte fenêtre 2 : bois et vernis Fenêtre : bois et Vernis
Rez de jardin - Séjour	Sol : béton et carrelage Mur : Plâtre + briques et peinture Plafond : plâtre et peinture Plinthes : plâtre et faïence Porte fenêtre : bois et vernis Fenêtre fixe : bois et vernis
Rez de jardin - Dégagement 6	Sol : béton et carrelage Mur : Plâtre et peinture Plafond : plâtre et peinture Plinthes : plâtre et faïence Embrasure porte : bois et peinture
Rez de jardin - Wc 3	Sol : béton et carrelage Mur : plâtre et peinture Plafond : plâtre et peinture Plinthes : plâtre et faïence Porte : bois et Vernis
Rez de jardin - Placard sous escalier	Sol : béton et carrelage Mur : plâtre et peinture Plafond : plâtre et peinture Porte : bois et Vernis
Rez de jardin - Placard dégagement 6	Sol : béton et Brut Mur : plâtre et peinture Plafond : plâtre et peinture Porte : bois et Vernis
Rez de jardin - Placard dégagement 6 bis	Sol : béton et Brut Mur : plâtre et peinture Plafond : plâtre et peinture Porte : bois et Vernis



Localisation	Description
Rez de jardin - Dégagement 7	Sol : béton et Carrelage Mur : plâtre et peinture Plafond : plâtre et peinture Plinthes : plâtre et faïence Porte : bois et vernis
Rez de jardin - Chambre 3	Sol : béton et Sisal Mur : plâtre et peinture Plafond : plâtre et peinture Plinthes : bois et vernis Porte fenêtre 1 : bois et vernis Porte fenêtre 2 : bois et vernis Porte coulissante 1 : bois et vernis Porte coulissante 2 : bois et vernis
Rez de jardin - Salle d'eau 2	Sol : béton et Carrelage Mur : plâtre + faïence et peinture Plafond : plâtre et peinture Plinthes : bois et vernis Fenêtre : bois et vernis Porte : bois et vernis

4. – Conditions de réalisation du repérage

4.1 Bilan de l'analyse documentaire

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	-
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	-
Éléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	-

Observations :

Néant

4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ

Date de la commande : 18/01/2021

Date(s) de visite de l'ensemble des locaux : 18/01/2021

Personne en charge d'accompagner l'opérateur de repérage : Sans accompagnateur

4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux arrêtés en vigueur

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions des arrêtés.

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	-	-	X
Vide sanitaire accessible			X
Combles ou toiture accessibles et visitables		X	

4.4 Plan et procédures de prélèvements

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

5. – Résultats détaillés du repérage

5.0.1 Liste des matériaux repérés de la liste A

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation	Commentaires
Néant	-			

Aucun autre matériau de la liste A n'a été repéré dans périmètre de repérage mentionné au paragraphe 3.2.6

5.0.1 Liste des matériaux repérés de la liste B

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation	Commentaires
Néant	-			

Aucun autre matériau de la liste B n'a été repéré dans périmètre de repérage mentionné au paragraphe 3.2.6

5.1 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, états de conservation, conséquences réglementaires (fiche de cotation)

Matériaux ou produits contenant de l'amiante



Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation** et préconisations*
Néant	-		

* Un détail des conséquences réglementaires et recommandations est fournis en annexe 7.4 de ce présent rapport
 ** détails fournis en annexe 7.3 de ce présent rapport

5.2 Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse

Localisation	Identifiant + Description
Néant	-

5.3 Liste des zones, présenté par catégorie

1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités

Sans objet

2 - Parois verticales extérieures et Façades

Sans objet

3 - Parois verticales intérieures

Sans objet

4 - Plafonds et faux plafonds

Sans objet

5 - Planchers et planchers techniques

Sans objet

6 - Conduits et accessoires intérieurs

Sans objet

7 - Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques

Sans objet

8 - Équipements divers et accessoires

Sans objet

9 - Fondations et soubassements

Sans objet

10 - Aménagements, voiries et réseaux divers

Sans objet

Composants ne figurant pas sur la Norme NF X 46-020 d'Août 2017

001 : Parties accessibles					Niveau : Extérieur	
Substrats et revêtements					Pièces : Extérieur, Cour intérieure	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Extérieur	1	Identifiant: 001 Description: Sol - Arbustes et végétaux Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Cour intérieure	2	Identifiant: 001 Description: Sol - Arbustes et végétaux Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			



002 : Parties accessibles					Niveau : Extérieur	
Substrats et revêtements					Pièces : Extérieur, Terrasse	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Extérieur	1	Identifiant: 002 Description: Mur - Crépi et Peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Terrasse	2	Identifiant: 002 Description: Mur - Crépi et Peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
003 : Parties accessibles					Niveau : Extérieur	
Substrats et revêtements					Pièces : Extérieur	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Extérieur	1	Identifiant: 003 Description: Portail - Bois et Peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
004 : Parties accessibles					Niveau : Extérieur	
Substrats et revêtements					Pièces : Extérieur	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Extérieur	1	Identifiant: 004 Description: Grillage - Métal et Peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
005 : Parties accessibles					Niveau : Extérieur	
Substrats et revêtements					Pièces : Box 1, Box 2, Cabanon, Abri couvert	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Box 1	1	Identifiant: 005 Description: Sol - Terre et Brut Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Box 2	2	Identifiant: 005 Description: Sol - Terre et Brut Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Cabanon	3	Identifiant: 005 Description: Sol - Terre et Brut Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Abri couvert	4	Identifiant: 005 Description: Sol - Terre et Brut Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
006 : Parties accessibles					Niveau : Extérieur	
Substrats et revêtements					Pièces : Box 1, Box 2, Cabanon	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Box 1	1	Identifiant: 006 Description: Mur - Bois et Vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Box 2	2	Identifiant: 006 Description: Mur - Bois et Vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Cabanon	3	Identifiant: 006 Description: Mur - Bois et Vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			



007 : Parties accessibles					Niveau : Extérieur	
Substrats et revêtements					Pièces : Box 1, Box 2, Cabanon	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Box 1	1	Identifiant: 007 Description: Plafond - Charpente Bois et Plaques fibrociment récentes Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Box 2	2	Identifiant: 007 Description: Plafond - Charpente Bois et Plaques fibrociment récentes Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Cabanon	3	Identifiant: 007 Description: Plafond - Charpente Bois et Plaques fibrociment récentes Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
008 : Parties accessibles					Niveau : Extérieur	
Substrats et revêtements					Pièces : Box 1, Garage	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Box 1	1	Identifiant: 008 Description: Portail - Métal et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Garage	2	Identifiant: 008 Description: Portail - Métal et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
009 : Parties accessibles					Niveau : Extérieur	
Substrats et revêtements					Pièces : Garage	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Garage	1	Identifiant: 009 Description: Sol - Bois et Vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
010 : Parties accessibles					Niveau : Extérieur	
Substrats et revêtements					Pièces : Garage	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Garage	1	Identifiant: 010 Description: Mur - Bois et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
011 : Parties accessibles					Niveau : Extérieur	
Substrats et revêtements					Pièces : Garage, Abri couvert	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Garage	1	Identifiant: 011 Description: Plafond - Métal et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Abri couvert	2	Identifiant: 011 Description: Plafond - Métal et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
012 : Parties accessibles					Niveau : Extérieur	
Substrats et revêtements					Pièces : Garage	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Garage	1	Identifiant: 012 Description: Portes - Bois et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
013 : Parties accessibles					Niveau : Extérieur	
Substrats et revêtements					Pièces : Abri voiture	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Abri voiture	1	Identifiant: 013 Description: Sol - Gravier et Brut Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			



014 : Parties accessibles					Niveau : Extérieur	
Substrats et revêtements					Pièces : Abri voiture	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Abri voiture	1	Identifiant: 014 Description: Mur - Crépi et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
015 : Parties accessibles					Niveau : Extérieur	
Substrats et revêtements					Pièces : Abri voiture	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Abri voiture	1	Identifiant: 015 Description: Piliers - Briques et Brut Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
016 : Parties accessibles					Niveau : Extérieur	
Substrats et revêtements					Pièces : Abri voiture	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Abri voiture	1	Identifiant: 016 Description: Plafond - Charpente bois + tuiles et Vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
017 : Parties accessibles					Niveau : Extérieur, Rez de chaussée, Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Cour intérieure, Terrasse, Piscine, Entrée, Escalier vers rez de jardin, Dégagement 4, Dégagement 5	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Cour intérieure	1	Identifiant: 017 Description: Sol - Béton et Carrelage Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Terrasse	2	Identifiant: 017 Description: Sol - Béton et Carrelage Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Piscine	3	Identifiant: 017 Description: Sol - Béton et Carrelage Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Entrée	4	Identifiant: 017 Description: Sol - Béton et Carrelage Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Escalier vers rez de jardin	5	Identifiant: 017 Description: Sol - Béton et Carrelage Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Dégagement 4	6	Identifiant: 017 Description: Sol - Béton et Carrelage Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Dégagement 5	7	Identifiant: 017 Description: Sol - Béton et Carrelage Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
018 : Parties accessibles					Niveau : Extérieur	
Substrats et revêtements					Pièces : Cour intérieure	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Cour intérieure	1	Identifiant: 018 Description: Mur - crépi et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
019 : Parties accessibles					Niveau : Extérieur	
Substrats et revêtements					Pièces : Cour intérieure	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Cour intérieure	1	Identifiant: 019 Description: Portail - bois et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			



020 : Parties accessibles						Niveau : Extérieur
Substrats et revêtements						Pièces : Terrasse
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Terrasse	1	Identifiant: 020 Description: Plafond - Bois et Peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
021 : Parties accessibles						Niveau : Extérieur
Substrats et revêtements						Pièces : Piscine
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Piscine	1	Identifiant: 021 Description: Portillon - Bois et Peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
022 : Parties accessibles						Niveau : Extérieur
Substrats et revêtements						Pièces : Piscine
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Piscine	1	Identifiant: 022 Description: Grillage - Bois et Peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
023 : Parties accessibles						Niveau : Extérieur
Substrats et revêtements						Pièces : Abri couvert
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Abri couvert	1	Identifiant: 023 Description: Mur - Bois et métal et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
024 : Parties accessibles						Niveau : Extérieur
Substrats et revêtements						Pièces : Abri couvert
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Abri couvert	1	Identifiant: 024 Description: Pilier - Métal et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
025 : Parties accessibles						Niveau : Rez de chaussée, Rez de jardin
Substrats et revêtements						Pièces : Entrée, Dégagement 1, Wc 1, Dressing, Salon 2, Dégagement 6
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Entrée	1	Identifiant: 025 Description: Mur - Plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Dégagement 1	2	Identifiant: 025 Description: Mur - Plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Wc 1	3	Identifiant: 025 Description: Mur - Plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Dressing	4	Identifiant: 025 Description: Mur - Plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Salon 2	5	Identifiant: 025 Description: Mur - Plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Dégagement 6	6	Identifiant: 025 Description: Mur - Plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			



026 : Parties accessibles					Niveau : Rez de chaussée, Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Entrée, Escalier vers rez de jardin, Dégagement 4, Dégagement 5	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Entrée	1	Identifiant: 026 Description: Plafond - Plâtre et Peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Escalier vers rez de jardin	2	Identifiant: 026 Description: Plafond - Plâtre et Peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Dégagement 4	3	Identifiant: 026 Description: Plafond - Plâtre et Peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Dégagement 5	4	Identifiant: 026 Description: Plafond - Plâtre et Peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
027 : Parties accessibles					Niveau : Rez de chaussée	
Substrats et revêtements					Pièces : Entrée, Wc 1	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Entrée	1	Identifiant: 027 Description: Plinthes - Plâtre et Faïence Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Wc 1	2	Identifiant: 027 Description: Plinthes - Plâtre et Faïence Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
028 : Parties accessibles					Niveau : Rez de chaussée	
Substrats et revêtements					Pièces : Entrée	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Entrée	1	Identifiant: 028 Description: Garde corps - Bois et Peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
029 : Parties accessibles					Niveau : Rez de chaussée	
Substrats et revêtements					Pièces : Entrée	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Entrée	1	Identifiant: 029 Description: Porte - bois et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
030 : Parties accessibles					Niveau : Rez de chaussée	
Substrats et revêtements					Pièces : Escalier vers rez de jardin	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Escalier vers rez de jardin	1	Identifiant: 030 Description: Sol - Béton et Moquette collée Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
031 : Parties accessibles					Niveau : Rez de chaussée	
Substrats et revêtements					Pièces : Escalier vers rez de jardin	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Escalier vers rez de jardin	1	Identifiant: 031 Description: Mur - Plâtre et briques et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
032 : Parties accessibles					Niveau : Rez de chaussée	
Substrats et revêtements					Pièces : Escalier vers rez de jardin	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Escalier vers rez de jardin	1	Identifiant: 032 Description: Escalier - Béton et Moquette Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			



033 : Parties accessibles					Niveau : Rez de chaussée	
Substrats et revêtements					Pièces : Escalier vers rez de jardin	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Escalier vers rez de jardin	1	<u>Identifiant:</u> 033 <u>Description:</u> Main-courante - Bois et Peinture <u>Résultat :</u> Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
034 : Parties accessibles					Niveau : Rez de chaussée	
Substrats et revêtements					Pièces : Escalier vers rez de jardin	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Escalier vers rez de jardin	1	<u>Identifiant:</u> 034 <u>Description:</u> Garde corps - bois et peinture <u>Résultat :</u> Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
035 : Parties accessibles					Niveau : Rez de chaussée	
Substrats et revêtements					Pièces : Dégagement 1, Dégagement 3, Chambre 2, Salon 2, Kitchenette	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Dégagement 1	1	<u>Identifiant:</u> 035 <u>Description:</u> Sol - béton et sisal <u>Résultat :</u> Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Dégagement 3	2	<u>Identifiant:</u> 035 <u>Description:</u> Sol - béton et sisal <u>Résultat :</u> Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Chambre 2	3	<u>Identifiant:</u> 035 <u>Description:</u> Sol - béton et sisal <u>Résultat :</u> Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Salon 2	4	<u>Identifiant:</u> 035 <u>Description:</u> Sol - béton et sisal <u>Résultat :</u> Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Kitchenette	5	<u>Identifiant:</u> 035 <u>Description:</u> Sol - béton et sisal <u>Résultat :</u> Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			



036 : Parties accessibles					Niveau : Rez de chaussée, Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Dégagement 1, Wc 1, Chambre 1, Salle de bain, Dressing, Bureau, Dégagement 2, Salon, Dégagement 3, Wc 2, Chambre 2, Placard chambre 2, Salle d'eau, Salon 2, Kitchenette, Séjour, Cuisine salle à manger, Cellier, Dégagement 6, Wc 3, Placard sous escalier, Placard dégagement 6, Placard dégagement 6 bis, Dégagement 7, Chambre 3, Salle d'eau 2	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Dégagement 1	1	Identifiant: 036 Description: Plafond - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Wc 1	2	Identifiant: 036 Description: Plafond - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Chambre 1	3	Identifiant: 036 Description: Plafond - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Salle de bain	4	Identifiant: 036 Description: Plafond - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Dressing	5	Identifiant: 036 Description: Plafond - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Bureau	6	Identifiant: 036 Description: Plafond - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Dégagement 2	7	Identifiant: 036 Description: Plafond - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Salon	8	Identifiant: 036 Description: Plafond - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Dégagement 3	9	Identifiant: 036 Description: Plafond - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Wc 2	10	Identifiant: 036 Description: Plafond - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Chambre 2	11	Identifiant: 036 Description: Plafond - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Placard chambre 2	12	Identifiant: 036 Description: Plafond - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Salle d'eau	13	Identifiant: 036 Description: Plafond - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Salon 2	14	Identifiant: 036 Description: Plafond - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Kitchenette	15	Identifiant: 036 Description: Plafond - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Séjour	16	Identifiant: 036 Description: Plafond - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Cuisine salle à manger	17	Identifiant: 036 Description: Plafond - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Cellier	18	Identifiant: 036 Description: Plafond - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Dégagement 6	19	Identifiant: 036 Description: Plafond - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Wc 3	20	Identifiant: 036 Description: Plafond - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Placard sous escalier	21	Identifiant: 036 Description: Plafond - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Placard dégagement 6	22	Identifiant: 036 Description: Plafond - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			



Placard dégagement 6 bis	23	Identifiant: 036 Description: Plafond - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Dégagement 7	24	Identifiant: 036 Description: Plafond - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Chambre 3	25	Identifiant: 036 Description: Plafond - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Salle d'eau 2	26	Identifiant: 036 Description: Plafond - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			

037 : Parties accessibles Niveau : Rez de chaussée

Substrats et revêtements Pièces : Dégagement 1, Salle d'eau

Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Dégagement 1	1	Identifiant: 037 Description: Plinthes - Bois et Peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Salle d'eau	2	Identifiant: 037 Description: Plinthes - Bois et Peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			

038 : Parties accessibles Niveau : Rez de chaussée

Substrats et revêtements Pièces : Dégagement 1, Salle de bain, Bureau

Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Dégagement 1	1	Identifiant: 038 Description: Fenêtre - bois et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Salle de bain	2	Identifiant: 038 Description: Fenêtre - bois et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Bureau	3	Identifiant: 038 Description: Fenêtre - bois et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			

039 : Parties accessibles Niveau : Rez de chaussée

Substrats et revêtements Pièces : Dégagement 1

Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Dégagement 1	1	Identifiant: 039 Description: Porte fenêtre - Bois et Vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			

040 : Parties accessibles Niveau : Rez de chaussée, Rez de jardin

Substrats et revêtements Pièces : Wc 1, Salle de bain, Wc 2, Placard chambre 2, Salle d'eau, Dégagement 7, Salle d'eau 2

Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Wc 1	1	Identifiant: 040 Description: Sol - béton et Carrelage Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Salle de bain	2	Identifiant: 040 Description: Sol - béton et Carrelage Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Wc 2	3	Identifiant: 040 Description: Sol - béton et Carrelage Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Placard chambre 2	4	Identifiant: 040 Description: Sol - béton et Carrelage Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Salle d'eau	5	Identifiant: 040 Description: Sol - béton et Carrelage Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Dégagement 7	6	Identifiant: 040 Description: Sol - béton et Carrelage Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Salle d'eau 2	7	Identifiant: 040 Description: Sol - béton et Carrelage Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			



041 : Parties accessibles					Niveau : Rez de chaussée, Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Wc 1, Chambre 1, Dressing, Salon, Grenier 2, Wc 2, Chambre 2, Placard chambre 2, Wc 3, Placard sous escalier, Placard dégagement 6, Placard dégagement 6 bis	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Wc 1	1	Identifiant: 041 Description: Porte - bois et Vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Chambre 1	2	Identifiant: 041 Description: Porte - bois et Vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Dressing	3	Identifiant: 041 Description: Porte - bois et Vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Salon	4	Identifiant: 041 Description: Porte - bois et Vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Grenier 2	5	Identifiant: 041 Description: Porte - bois et Vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Wc 2	6	Identifiant: 041 Description: Porte - bois et Vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Chambre 2	7	Identifiant: 041 Description: Porte - bois et Vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Placard chambre 2	8	Identifiant: 041 Description: Porte - bois et Vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Wc 3	9	Identifiant: 041 Description: Porte - bois et Vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Placard sous escalier	10	Identifiant: 041 Description: Porte - bois et Vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Placard dégagement 6	11	Identifiant: 041 Description: Porte - bois et Vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Placard dégagement 6 bis	12	Identifiant: 041 Description: Porte - bois et Vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
042 : Parties accessibles					Niveau : Rez de chaussée, Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Chambre 1, Dressing, Bureau, Dégagement 2, Salon, Chambre 3	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Chambre 1	1	Identifiant: 042 Description: Sol - béton et Sisal Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Dressing	2	Identifiant: 042 Description: Sol - béton et Sisal Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Bureau	3	Identifiant: 042 Description: Sol - béton et Sisal Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Dégagement 2	4	Identifiant: 042 Description: Sol - béton et Sisal Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Salon	5	Identifiant: 042 Description: Sol - béton et Sisal Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Chambre 3	6	Identifiant: 042 Description: Sol - béton et Sisal Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			



043 : Parties accessibles					Niveau : Rez de chaussée	
Substrats et revêtements					Pièces : Chambre 1, Dressing, Chambre 2	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Chambre 1	1	Identifiant: 043 Description: Mur - plâtre et Tapisserie Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Dressing	2	Identifiant: 043 Description: Mur - plâtre et Tapisserie Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Chambre 2	3	Identifiant: 043 Description: Mur - plâtre et Tapisserie Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
044 : Parties accessibles					Niveau : Rez de chaussée	
Substrats et revêtements					Pièces : Chambre 1, Dressing	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Chambre 1	1	Identifiant: 044 Description: Plinthes - bois et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Dressing	2	Identifiant: 044 Description: Plinthes - bois et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
045 : Parties accessibles					Niveau : Rez de chaussée, Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Chambre 1, Dressing, Bureau, Salon, Dégagement 3, Salon 2, Séjour	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Chambre 1	1	Identifiant: 045 Description: Porte fenêtre - bois et vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Dressing	2	Identifiant: 045 Description: Porte fenêtre - bois et vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Bureau	3	Identifiant: 045 Description: Porte fenêtre - bois et vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Salon	4	Identifiant: 045 Description: Porte fenêtre - bois et vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Dégagement 3	5	Identifiant: 045 Description: Porte fenêtre - bois et vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Salon 2	6	Identifiant: 045 Description: Porte fenêtre - bois et vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Séjour	7	Identifiant: 045 Description: Porte fenêtre - bois et vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
046 : Parties accessibles					Niveau : Rez de chaussée, Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Salle de bain, Salle d'eau, Salle d'eau 2	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Salle de bain	1	Identifiant: 046 Description: Mur - plâtre + faïence et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Salle d'eau	2	Identifiant: 046 Description: Mur - plâtre + faïence et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Salle d'eau 2	3	Identifiant: 046 Description: Mur - plâtre + faïence et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			



047 : Parties accessibles					Niveau : Rez de chaussée, Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Salle de bain, Séjour, Cuisine, salle à manger, Dégagement 4, Cellier, Dégagement 5, Dégagement 6, Wc 3, Dégagement 7	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Salle de bain	1	Identifiant: 047 Description: Plinthes - plâtre et faïence Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Séjour	2	Identifiant: 047 Description: Plinthes - plâtre et faïence Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Cuisine salle à manger	3	Identifiant: 047 Description: Plinthes - plâtre et faïence Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Dégagement 4	4	Identifiant: 047 Description: Plinthes - plâtre et faïence Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Cellier	5	Identifiant: 047 Description: Plinthes - plâtre et faïence Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Dégagement 5	6	Identifiant: 047 Description: Plinthes - plâtre et faïence Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Dégagement 6	7	Identifiant: 047 Description: Plinthes - plâtre et faïence Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Wc 3	8	Identifiant: 047 Description: Plinthes - plâtre et faïence Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Dégagement 7	9	Identifiant: 047 Description: Plinthes - plâtre et faïence Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
048 : Parties accessibles					Niveau : Rez de chaussée, Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Salle de bain, Bureau, Salle d'eau, Salon 2, Kitchenette, Dégagement 7, Salle d'eau 2	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Salle de bain	1	Identifiant: 048 Description: Porte - bois et vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Bureau	2	Identifiant: 048 Description: Porte - bois et vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Salle d'eau	3	Identifiant: 048 Description: Porte - bois et vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Salon 2	4	Identifiant: 048 Description: Porte - bois et vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Kitchenette	5	Identifiant: 048 Description: Porte - bois et vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Dégagement 7	6	Identifiant: 048 Description: Porte - bois et vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Salle d'eau 2	7	Identifiant: 048 Description: Porte - bois et vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
049 : Parties accessibles					Niveau : Rez de chaussée	
Substrats et revêtements					Pièces : Dressing	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Dressing	1	Identifiant: 049 Description: Portes placard - bois et vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			



050 : Parties accessibles					Niveau : Rez de chaussée, Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Bureau, Dégagement 3, Wc 3, Placard sous escalier, Placard dégagement 6, Placard dégagement 6 bis, Dégagement 7, Chambre 3	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Bureau	1	Identifiant: 050 Description: Mur - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Dégagement 3	2	Identifiant: 050 Description: Mur - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Wc 3	3	Identifiant: 050 Description: Mur - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Placard sous escalier	4	Identifiant: 050 Description: Mur - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Placard dégagement 6	5	Identifiant: 050 Description: Mur - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Placard dégagement 6 bis	6	Identifiant: 050 Description: Mur - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Dégagement 7	7	Identifiant: 050 Description: Mur - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Chambre 3	8	Identifiant: 050 Description: Mur - plâtre et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
051 : Parties accessibles					Niveau : Rez de chaussée	
Substrats et revêtements					Pièces : Bureau	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Bureau	1	Identifiant: 051 Description: Plinthes - bois et Vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
052 : Parties accessibles					Niveau : Rez de chaussée	
Substrats et revêtements					Pièces : Dégagement 2, Salon, Wc 2, Placard chambre 2	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Dégagement 2	1	Identifiant: 052 Description: Mur - plâtre et Peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Salon	2	Identifiant: 052 Description: Mur - plâtre et Peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Wc 2	3	Identifiant: 052 Description: Mur - plâtre et Peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Placard chambre 2	4	Identifiant: 052 Description: Mur - plâtre et Peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			



053 : Parties accessibles					Niveau : Rez de chaussée, Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Dégagement 2, Salon, Dégagement 3, Wc 2, Chambre 2, Placard chambre 2, Salon 2, Kitchenette, Chambre 3, Salle d'eau 2	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Dégagement 2	1	Identifiant: 053 Description: Plinthes - bois et vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Salon	2	Identifiant: 053 Description: Plinthes - bois et vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Dégagement 3	3	Identifiant: 053 Description: Plinthes - bois et vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Wc 2	4	Identifiant: 053 Description: Plinthes - bois et vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Chambre 2	5	Identifiant: 053 Description: Plinthes - bois et vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Placard chambre 2	6	Identifiant: 053 Description: Plinthes - bois et vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Salon 2	7	Identifiant: 053 Description: Plinthes - bois et vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Kitchenette	8	Identifiant: 053 Description: Plinthes - bois et vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Chambre 3	9	Identifiant: 053 Description: Plinthes - bois et vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Salle d'eau 2	10	Identifiant: 053 Description: Plinthes - bois et vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
054 : Parties accessibles					Niveau : Rez de chaussée	
Substrats et revêtements					Pièces : Grenier 2	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Grenier 2	1	Identifiant: 054 Description: Sol - Hourdis béton et Brut Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
055 : Parties accessibles					Niveau : Rez de chaussée	
Substrats et revêtements					Pièces : Grenier 2	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Grenier 2	1	Identifiant: 055 Description: Mur - Briques et isolant et Brut Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
056 : Parties accessibles					Niveau : Rez de chaussée	
Substrats et revêtements					Pièces : Grenier 2	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Grenier 2	1	Identifiant: 056 Description: Plafond - Charpente bois et isolant et Vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			



057 : Parties accessibles					Niveau : Rez de chaussée, Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Dégagement 3, Cellier, Buanderie, Cave	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Dégagement 3	1	Identifiant: 057 Description: Porte - bois et Peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Cellier	2	Identifiant: 057 Description: Porte - bois et Peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Buanderie	3	Identifiant: 057 Description: Porte - bois et Peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Cave	4	Identifiant: 057 Description: Porte - bois et Peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
058 : Parties accessibles					Niveau : Rez de chaussée	
Substrats et revêtements					Pièces : Kitchenette	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Kitchenette	1	Identifiant: 058 Description: Mur - plâtre et crédence et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
059 : Parties accessibles					Niveau : Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Séjour, Cuisine salle à manger, Cellier, Dégagement 6, Wc 3, Placard sous escalier	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Séjour	1	Identifiant: 059 Description: Sol - béton et carrelage Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Cuisine salle à manger	2	Identifiant: 059 Description: Sol - béton et carrelage Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Cellier	3	Identifiant: 059 Description: Sol - béton et carrelage Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Dégagement 6	4	Identifiant: 059 Description: Sol - béton et carrelage Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Wc 3	5	Identifiant: 059 Description: Sol - béton et carrelage Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Placard sous escalier	6	Identifiant: 059 Description: Sol - béton et carrelage Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
060 : Parties accessibles					Niveau : Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Séjour	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Séjour	1	Identifiant: 060 Description: Mur - Plâtre + briques et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
061 : Parties accessibles					Niveau : Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Séjour	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Séjour	1	Identifiant: 061 Description: Fenêtre fixe - bois et vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			



062 : Parties accessibles					Niveau : Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Cuisine salle à manger	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Cuisine salle à manger	1	Identifiant: 062 Description: Mur - Plâtre + crédence et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
063 : Parties accessibles					Niveau : Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Cuisine salle à manger, Chambre 3	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Cuisine salle à manger	1	Identifiant: 063 Description: Porte fenêtre 1 - bois et vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Chambre 3	2	Identifiant: 063 Description: Porte fenêtre 1 - bois et vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
064 : Parties accessibles					Niveau : Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Cuisine salle à manger, Chambre 3	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Cuisine salle à manger	1	Identifiant: 064 Description: Porte fenêtre 2 - bois et vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Chambre 3	2	Identifiant: 064 Description: Porte fenêtre 2 - bois et vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
065 : Parties accessibles					Niveau : Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Cuisine salle à manger	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Cuisine salle à manger	1	Identifiant: 065 Description: Fenêtre - bois et Vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
066 : Parties accessibles					Niveau : Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Dégagement 4, Dégagement 5	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Dégagement 4	1	Identifiant: 066 Description: Mur - Plâtre et Peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Dégagement 5	2	Identifiant: 066 Description: Mur - Plâtre et Peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
067 : Parties accessibles					Niveau : Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Cellier	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Cellier	1	Identifiant: 067 Description: Mur - Enduit et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
068 : Parties accessibles					Niveau : Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Dégagement 5	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Dégagement 5	1	Identifiant: 068 Description: Porte 1 - bois et Peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			



069 : Parties accessibles					Niveau : Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Dégagement 5	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Dégagement 5	1	Identifiant: 069 Description: Porte 2 - bois et Vernis Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
070 : Parties accessibles					Niveau : Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Buanderie, Cave	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Buanderie	1	Identifiant: 070 Description: Sol - Béton et brut Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Cave	2	Identifiant: 070 Description: Sol - Béton et brut Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
071 : Parties accessibles					Niveau : Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Buanderie	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Buanderie	1	Identifiant: 071 Description: Mur - Plâtre et briques et brut et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
072 : Parties accessibles					Niveau : Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Buanderie, Cave	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Buanderie	1	Identifiant: 072 Description: Plafond - Briques et Peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Cave	2	Identifiant: 072 Description: Plafond - Briques et Peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
073 : Parties accessibles					Niveau : Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Cave	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Cave	1	Identifiant: 073 Description: Mur - Plâtre et béton et brut et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
074 : Parties accessibles					Niveau : Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Dégagement 6	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Dégagement 6	1	Identifiant: 074 Description: Embrasure porte - bois et peinture Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
075 : Parties accessibles					Niveau : Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Placard dégagement 6, Placard dégagement 6 bis	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Placard dégagement 6	1	Identifiant: 075 Description: Sol - béton et Brut Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
Placard dégagement 6 bis	2	Identifiant: 075 Description: Sol - béton et Brut Résultat : Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			



076 : Parties accessibles					Niveau : Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Chambre 3	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Chambre 3	1	<u>Identifiant:</u> 076 <u>Description:</u> Porte coulissante 1 - bois et vernis <u>Résultat :</u> Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
077 : Parties accessibles					Niveau : Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Chambre 3	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Chambre 3	1	<u>Identifiant:</u> 077 <u>Description:</u> Porte coulissante 2 - bois et vernis <u>Résultat :</u> Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			
078 : Parties accessibles					Niveau : Rez de jardin	
Substrats et revêtements					Pièces : Salle d'eau 2	
Localisation	n° de sondage	Description	Prélèvement	Etat de conservation	N° Prélèvement	Photo
Salle d'eau 2	1	<u>Identifiant:</u> 078 <u>Description:</u> Fenêtre - bois et vernis <u>Résultat :</u> Absence d'Amiante	Aucun prélèvement			



5.4 Récapitulatif zone par zone

Zone	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation
001	<u>Localisation</u> : Extérieur - Extérieur; Extérieur - Cour intérieure <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Sol - Arbustes et végétaux	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
002	<u>Localisation</u> : Extérieur - Extérieur; Extérieur - Terrasse <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Mur - Crépi et Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
003	<u>Localisation</u> : Extérieur - Extérieur <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Portail - Bois et Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
004	<u>Localisation</u> : Extérieur - Extérieur <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Grillage - Métal et Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
005	<u>Localisation</u> : Extérieur - Box 1; Extérieur - Box 2; Extérieur - Cabanon; Extérieur - Abri couvert <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Sol - Terre et Brut	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
006	<u>Localisation</u> : Extérieur - Box 1; Extérieur - Box 2; Extérieur - Cabanon <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Mur - Bois et Vernis	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
007	<u>Localisation</u> : Extérieur - Box 1; Extérieur - Box 2; Extérieur - Cabanon <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Plafond - Charpente Bois et Plaques fibrociment récentes	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
008	<u>Localisation</u> : Extérieur - Box 1; Extérieur - Garage <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Portail - Métal et peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
009	<u>Localisation</u> : Extérieur - Garage <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Sol - Bois et Vernis	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
010	<u>Localisation</u> : Extérieur - Garage <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Mur - Bois et peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
011	<u>Localisation</u> : Extérieur - Garage; Extérieur - Abri couvert <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Plafond - Métal et peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
012	<u>Localisation</u> : Extérieur - Garage <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Portes - Bois et peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
013	<u>Localisation</u> : Extérieur - Abri voiture <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Sol - Gravier et Brut	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
014	<u>Localisation</u> : Extérieur - Abri voiture <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Mur - Crépi et peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
015	<u>Localisation</u> : Extérieur - Abri voiture <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Piliers - Briques et Brut	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
016	<u>Localisation</u> : Extérieur - Abri voiture <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Plafond - Charpente bois + tuiles et Vernis	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
017	<u>Localisation</u> : Extérieur - Cour intérieure; Extérieur - Terrasse; Extérieur - Piscine; Rez de chaussée - Entrée; Rez de chaussée - Escalier vers rez de jardin; Rez de jardin - Dégagement 4; Rez de jardin - Dégagement 5 <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Sol - Béton et Carrelage	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
018	<u>Localisation</u> : Extérieur - Cour intérieure <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Mur - crépi et peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	



Zone	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation
019	<u>Localisation</u> : Extérieur - Cour intérieure <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Portail - bois et peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
020	<u>Localisation</u> : Extérieur - Terrasse <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Plafond - Bois et Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
021	<u>Localisation</u> : Extérieur - Piscine <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Portillon - Bois et Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
022	<u>Localisation</u> : Extérieur - Piscine <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Grillage - Bois et Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
023	<u>Localisation</u> : Extérieur - Abri couvert <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Mur - Bois et métal et peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
024	<u>Localisation</u> : Extérieur - Abri couvert <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Pilier - Métal et peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
025	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Entrée; Rez de chaussée - Dégagement 1; Rez de chaussée - Wc 1; Rez de chaussée - Dressing; Rez de chaussée - Salon 2; Rez de jardin - Dégagement 6 <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Mur - Plâtre et peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
026	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Entrée; Rez de chaussée - Escalier vers rez de jardin; Rez de jardin - Dégagement 4; Rez de jardin - Dégagement 5 <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Plafond - Plâtre et Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
027	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Entrée; Rez de chaussée - Wc 1 <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Plinthes - Plâtre et Faïence	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
028	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Entrée <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Garde corps - Bois et Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
029	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Entrée <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Porte - bois et peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
030	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Escalier vers rez de jardin <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Sol - Béton et Moquette collée	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
031	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Escalier vers rez de jardin <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Mur - Plâtre et briques et peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
032	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Escalier vers rez de jardin <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Escalier - Béton et Moquette	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
033	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Escalier vers rez de jardin <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Main-courante - Bois et Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
034	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Escalier vers rez de jardin <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Garde corps - bois et peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
035	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Dégagement 1; Rez de chaussée - Dégagement 3; Rez de chaussée - Chambre 2; Rez de chaussée - Salon 2; Rez de chaussée - Kitchenette <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Sol - béton et sisal	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	



Zone	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation
036	<p><u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Dégagement 1; Rez de chaussée - Wc 1; Rez de chaussée - Chambre 1; Rez de chaussée - Salle de bain; Rez de chaussée - Dressing; Rez de chaussée - Bureau; Rez de chaussée - Dégagement 2; Rez de chaussée - Salon; Rez de chaussée - Dégagement 3; Rez de chaussée - Wc 2; Rez de chaussée - Chambre 2; Rez de chaussée - Placard chambre 2; Rez de chaussée - Salle d'eau; Rez de chaussée - Salon 2; Rez de chaussée - Kitchenette; Rez de jardin - Séjour; Rez de jardin - Cuisine salle à manger; Rez de jardin - Cellier; Rez de jardin - Dégagement 6; Rez de jardin - Wc 3; Rez de jardin - Placard sous escalier; Rez de jardin - Placard dégagement 6; Rez de jardin - Placard dégagement 6 bis; Rez de jardin - Dégagement 7; Rez de jardin - Chambre 3; Rez de jardin - Salle d'eau 2</p> <p><u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Plafond - plâtre et peinture</p>	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
037	<p><u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Dégagement 1; Rez de chaussée - Salle d'eau</p> <p><u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Plinthes - Bois et Peinture</p>	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
038	<p><u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Dégagement 1; Rez de chaussée - Salle de bain; Rez de chaussée - Bureau</p> <p><u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Fenêtre - bois et peinture</p>	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
039	<p><u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Dégagement 1</p> <p><u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Porte fenêtre - Bois et Vernis</p>	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
040	<p><u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Wc 1; Rez de chaussée - Salle de bain; Rez de chaussée - Wc 2; Rez de chaussée - Placard chambre 2; Rez de chaussée - Salle d'eau; Rez de jardin - Dégagement 7; Rez de jardin - Salle d'eau 2</p> <p><u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Sol - béton et Carrelage</p>	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
041	<p><u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Wc 1; Rez de chaussée - Chambre 1; Rez de chaussée - Dressing; Rez de chaussée - Salon; Rez de chaussée - Grenier 2; Rez de chaussée - Wc 2; Rez de chaussée - Chambre 2; Rez de chaussée - Placard chambre 2; Rez de jardin - Wc 3; Rez de jardin - Placard sous escalier; Rez de jardin - Placard dégagement 6; Rez de jardin - Placard dégagement 6 bis</p> <p><u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Porte - bois et Vernis</p>	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
042	<p><u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Chambre 1; Rez de chaussée - Dressing; Rez de chaussée - Bureau; Rez de chaussée - Dégagement 2; Rez de chaussée - Salon; Rez de jardin - Chambre 3</p> <p><u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Sol - béton et Sisal</p>	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
043	<p><u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Chambre 1; Rez de chaussée - Dressing; Rez de chaussée - Chambre 2</p> <p><u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Mur - plâtre et Tapisserie</p>	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
044	<p><u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Chambre 1; Rez de chaussée - Dressing</p> <p><u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Plinthes - bois et peinture</p>	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
045	<p><u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Chambre 1; Rez de chaussée - Dressing; Rez de chaussée - Bureau; Rez de chaussée - Salon; Rez de chaussée - Dégagement 3; Rez de chaussée - Salon 2; Rez de jardin - Séjour</p> <p><u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Porte fenêtre - bois et vernis</p>	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
046	<p><u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Salle de bain; Rez de chaussée - Salle d'eau; Rez de jardin - Salle d'eau 2</p> <p><u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Mur - plâtre + faïence et peinture</p>	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	



Zone	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation
047	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Salle de bain; Rez de jardin - Séjour; Rez de jardin - Cuisine salle à manger; Rez de jardin - Dégagement 4; Rez de jardin - Cellier; Rez de jardin - Dégagement 5; Rez de jardin - Dégagement 6; Rez de jardin - Wc 3; Rez de jardin - Dégagement 7 <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Plinthes - plâtre et faïence	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
048	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Salle de bain; Rez de chaussée - Bureau; Rez de chaussée - Salle d'eau; Rez de chaussée - Salon 2; Rez de chaussée - Kitchenette; Rez de jardin - Dégagement 7; Rez de jardin - Salle d'eau 2 <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Porte - bois et vernis	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
049	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Dressing <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Portes placard - bois et vernis	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
050	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Bureau; Rez de chaussée - Dégagement 3; Rez de jardin - Wc 3; Rez de jardin - Placard sous escalier; Rez de jardin - Placard dégagement 6; Rez de jardin - Placard dégagement 6 bis; Rez de jardin - Dégagement 7; Rez de jardin - Chambre 3 <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Mur - plâtre et peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
051	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Bureau <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Plinthes - bois et Vernis	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
052	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Dégagement 2; Rez de chaussée - Salon; Rez de chaussée - Wc 2; Rez de chaussée - Placard chambre 2 <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Mur - plâtre et Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
053	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Dégagement 2; Rez de chaussée - Salon; Rez de chaussée - Dégagement 3; Rez de chaussée - Wc 2; Rez de chaussée - Chambre 2; Rez de chaussée - Placard chambre 2; Rez de chaussée - Salon 2; Rez de chaussée - Kitchenette; Rez de jardin - Chambre 3; Rez de jardin - Salle d'eau 2 <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Plinthes - bois et vernis	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
054	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Grenier 2 <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Sol - Hourdis béton et Brut	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
055	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Grenier 2 <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Mur - Briques et isolant et Brut	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
056	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Grenier 2 <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Plafond - Charpente bois et isolant et Vernis	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
057	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Dégagement 3; Rez de jardin - Cellier; Rez de jardin - Buanderie; Rez de jardin - Cave <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Porte - bois et Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
058	<u>Localisation</u> : Rez de chaussée - Kitchenette <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Mur - plâtre et crédence et peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
059	<u>Localisation</u> : Rez de jardin - Séjour; Rez de jardin - Cuisine salle à manger; Rez de jardin - Cellier; Rez de jardin - Dégagement 6; Rez de jardin - Wc 3; Rez de jardin - Placard sous escalier <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Sol - béton et carrelage	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
060	<u>Localisation</u> : Rez de jardin - Séjour <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Mur - Plâtre + briques et peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
061	<u>Localisation</u> : Rez de jardin - Séjour <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Fenêtre fixe - bois et vernis	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	



Zone	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation
062	<u>Localisation</u> : Rez de jardin - Cuisine salle à manger <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Mur - Plâtre + crédence et peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
063	<u>Localisation</u> : Rez de jardin - Cuisine salle à manger; Rez de jardin - Chambre 3 <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Porte fenêtre 1 - bois et vernis	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
064	<u>Localisation</u> : Rez de jardin - Cuisine salle à manger; Rez de jardin - Chambre 3 <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Porte fenêtre 2 - bois et vernis	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
065	<u>Localisation</u> : Rez de jardin - Cuisine salle à manger <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Fenêtre - bois et Vernis	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
066	<u>Localisation</u> : Rez de jardin - Dégagement 4; Rez de jardin - Dégagement 5 <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Mur - Plâtre et Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
067	<u>Localisation</u> : Rez de jardin - Cellier <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Mur - Enduit et peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
068	<u>Localisation</u> : Rez de jardin - Dégagement 5 <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Porte 1 - bois et Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
069	<u>Localisation</u> : Rez de jardin - Dégagement 5 <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Porte 2 - bois et Vernis	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
070	<u>Localisation</u> : Rez de jardin - Buanderie; Rez de jardin - Cave <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Sol - Béton et brut	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
071	<u>Localisation</u> : Rez de jardin - Buanderie <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Mur - Plâtre et briques et brut et peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
072	<u>Localisation</u> : Rez de jardin - Buanderie; Rez de jardin - Cave <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Plafond - Briques et Peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
073	<u>Localisation</u> : Rez de jardin - Cave <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Mur - Plâtre et béton et brut et peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
074	<u>Localisation</u> : Rez de jardin - Dégagement 6 <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Embrasure porte - bois et peinture	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
075	<u>Localisation</u> : Rez de jardin - Placard dégagement 6; Rez de jardin - Placard dégagement 6 bis <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Sol - béton et Brut	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
076	<u>Localisation</u> : Rez de jardin - Chambre 3 <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Porte coulissante 1 - bois et vernis	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
077	<u>Localisation</u> : Rez de jardin - Chambre 3 <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Porte coulissante 2 - bois et vernis	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
078	<u>Localisation</u> : Rez de jardin - Salle d'eau 2 <u>Echantillons</u> : <u>Description</u> : Fenêtre - bois et vernis	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	

6. – Signatures

Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **ABCIDIA CERTIFICATION Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011 - 102, route**



de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse (détail sur www.cofrac.fr programme n°4-4-11)

Fait à **Auriac sur Vendinelle**, le **18/01/2021**

Par : David OWEZAREK





ANNEXES

Au rapport de mission de repérage n° LAU-21-01-1530_c01

Informations conformes à l'annexe III de l'arrêté du 12 décembre 2012

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires) et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés, notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes.

Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous, consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME, directement accessible sur le site internet www.sinoe.org.

Sommaire des annexes

7 Annexes

7.1 Schéma de repérage

7.2 Rapports d'essais

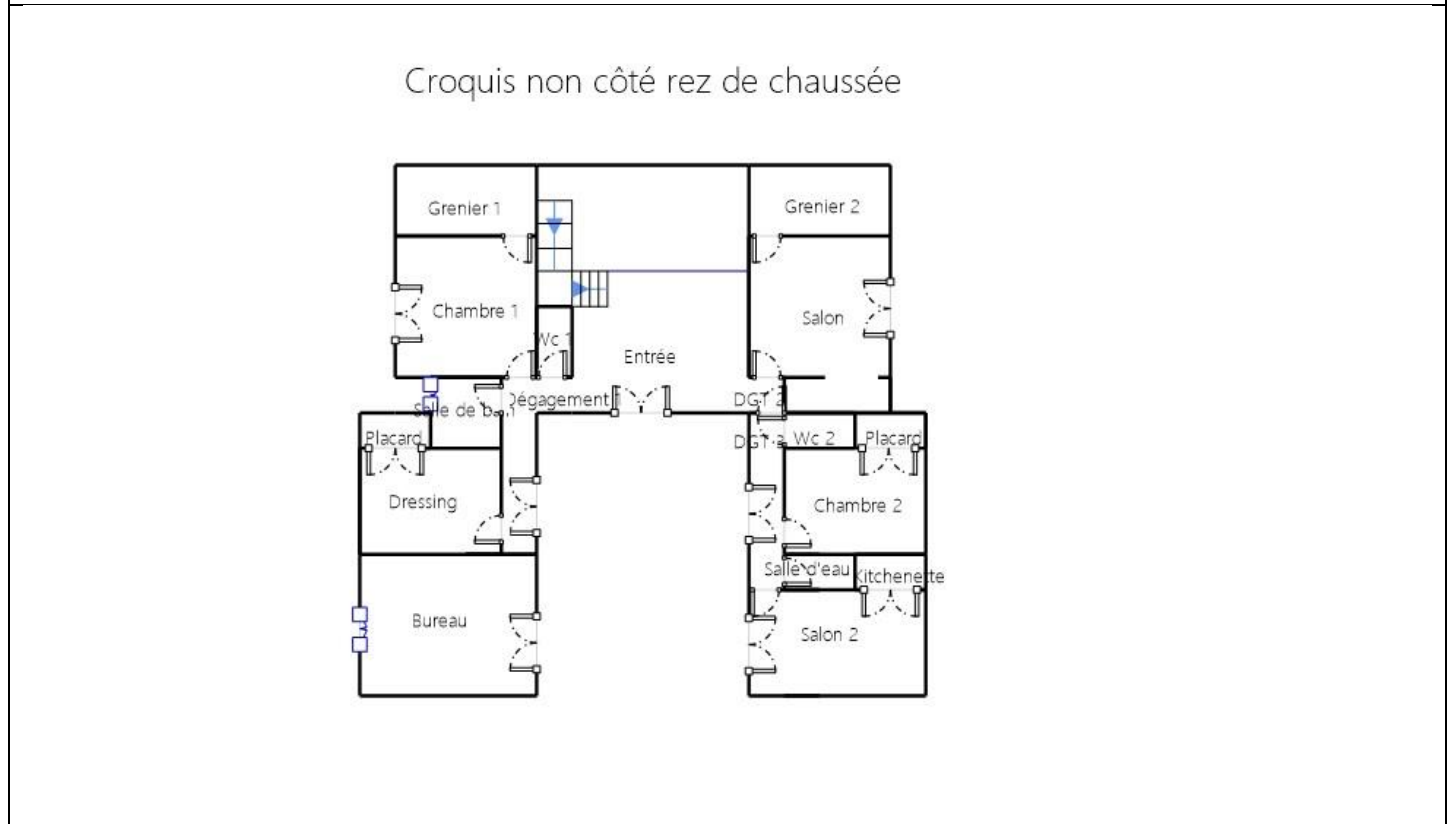
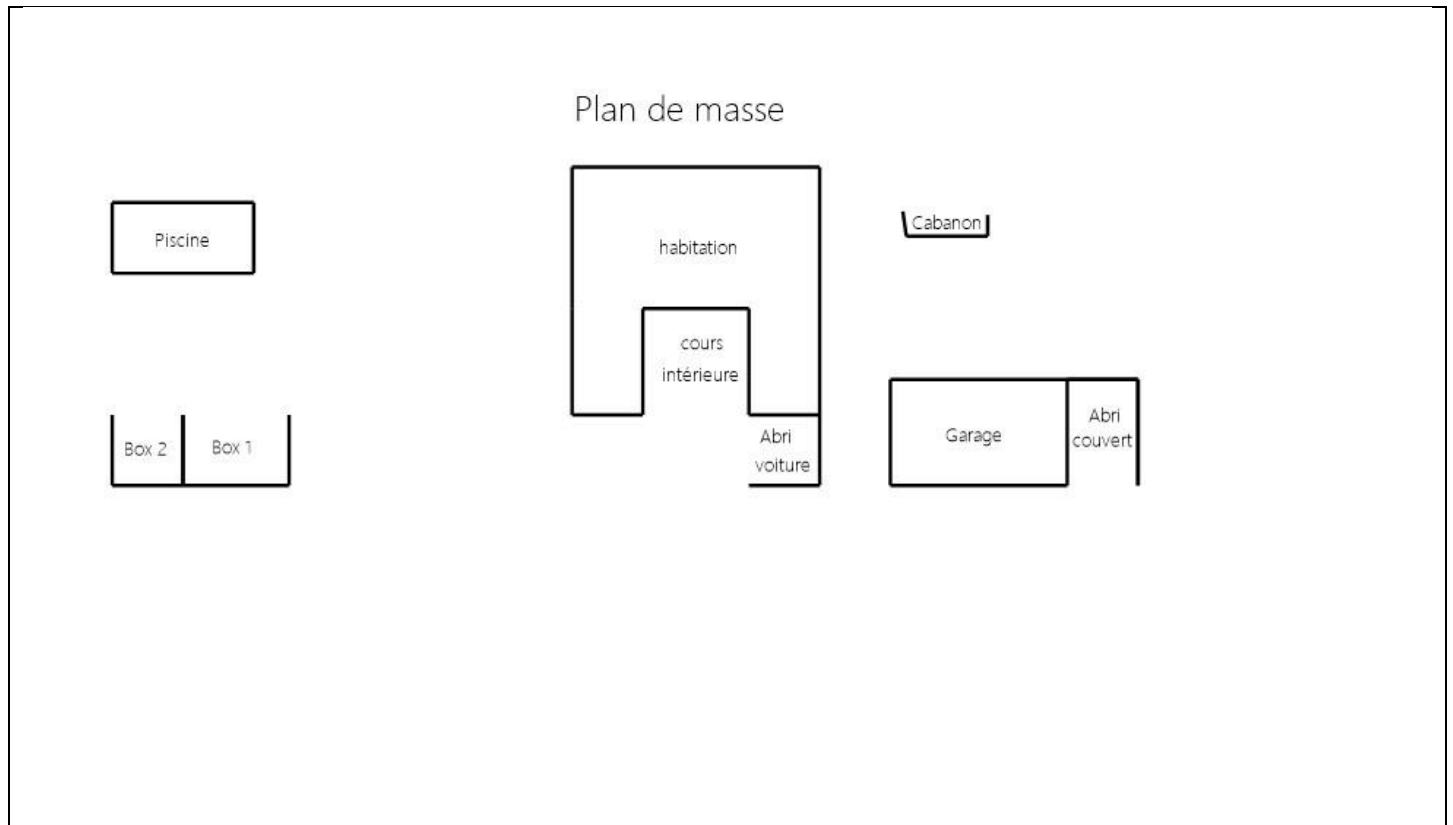
7.3 Grilles réglementaires d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante

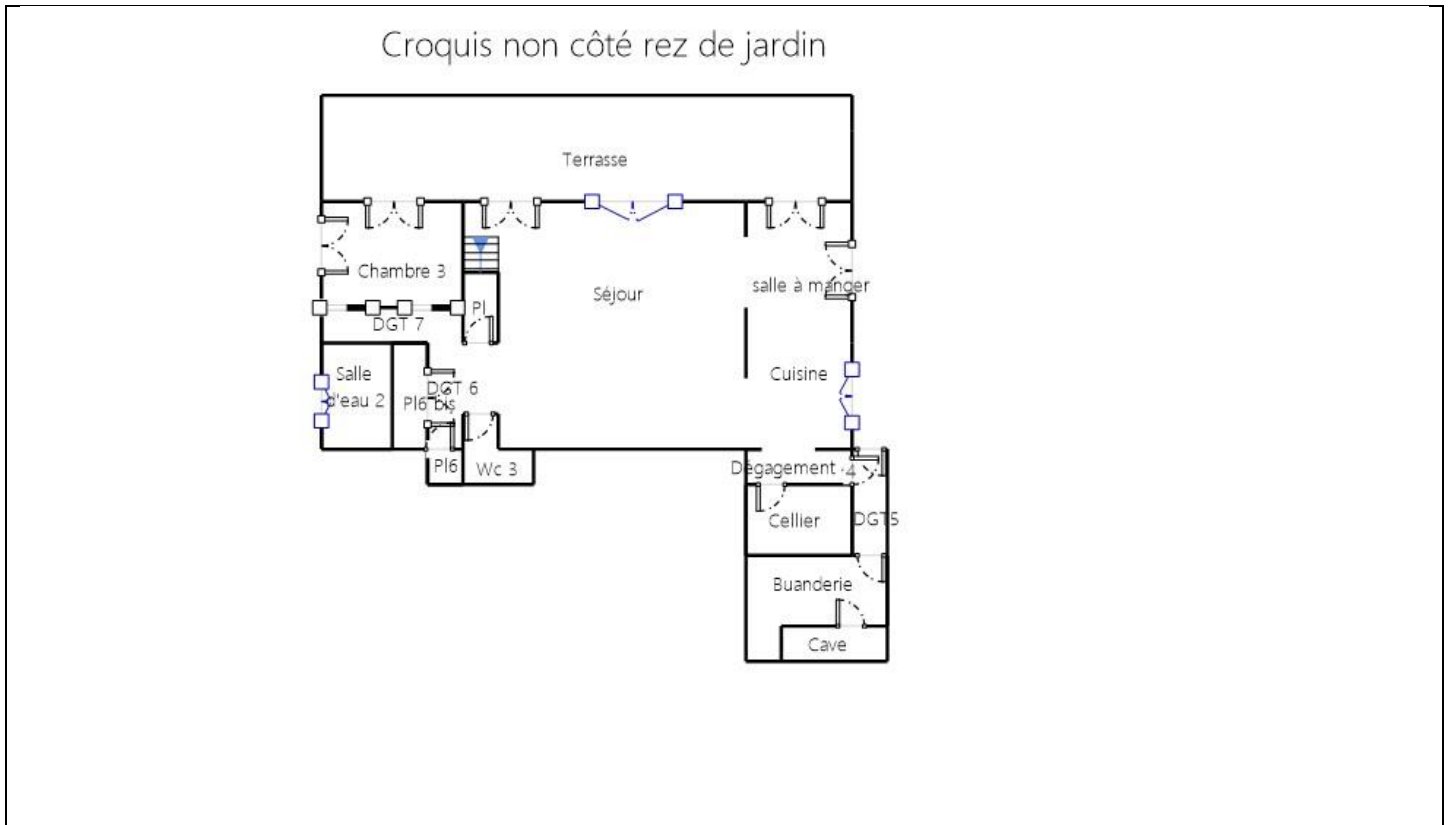
7.4 Conséquences réglementaires et recommandations

7.5 Documents annexés au présent rapport



7.1 - Annexe - Schéma de repérage





Aucune photo/illustration n'a été jointe à ce rapport.

7.2 - Annexe - Rapports d'essais

Identification des prélèvements :

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description
-	-	-	-	-

Copie des rapports d'essais :

Aucun rapport d'essai n'a été fourni ou n'est disponible

7.3 - Annexe - Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Aucune évaluation n'a été réalisée

Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

1. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux circulations d'air

Fort	Moyen	Faible
1° Il n'existe pas de système spécifique de ventilation, la pièce ou la zone homogène évaluée est ventilée par ouverture des fenêtres. ou 2° Le faux plafond se trouve dans un local qui présente une (ou plusieurs) façade(s) ouverte(s) sur l'extérieur susceptible(s) de	1° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet est telle que celui-ci n'affecte pas directement le faux plafond contenant de l'amiante, ou 2° Il existe un système de ventilation avec	1° Il n'existe ni ouvrant ni système de ventilation spécifique dans la pièce ou la zone évaluée, ou 2° Il existe dans la pièce ou la zone évaluée, un système de ventilation par extraction dont la reprise d'air est éloignée du faux plafond



créer des situations à forts courants d'air, ou 3° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet d'air est telle que celui-ci affecte directement le faux plafond contenant de l'amiante.	reprise(s) d'air au niveau du faux plafond (système de ventilation à double flux).	contenant de l'amiante.
---	--	-------------------------

2. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux chocs et vibrations

Fort	Moyen	Faible
L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme forte dans les situations où l'activité dans le local ou à l'extérieur engendre des vibrations, ou rend possible les chocs directs avec le faux plafond contenant de l'amiante (ex : hall industriel, gymnase, discothèque...).	L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme moyenne dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques mais se trouve dans un lieu très fréquenté (ex : supermarché, piscine, théâtre,...).	L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme faible dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques, n'est pas susceptible d'être dégradé par les occupants ou se trouve dans un local utilisé à des activités tertiaires passives.

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

Aucune évaluation n'a été réalisée

Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

1. Classification des niveaux de risque de dégradation ou d'extension de la dégradation du matériau.

Risque faible de dégradation ou d'extension de dégradation	Risque de dégradation ou d'extension à terme de la dégradation	Risque de dégradation ou d'extension rapide de la dégradation
L'environnement du matériau contenant de l'amiante ne présente pas ou très peu de risque pouvant entraîner à terme, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.	L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque pouvant entraîner à terme, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.	L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque important pouvant entraîner rapidement, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.

Légende : EP = évaluation périodique ; AC1 = action corrective de premier niveau ; AC2 = action corrective de second niveau.

L'évaluation du risque de dégradation lié à l'environnement du matériau ou produit prend en compte :

- Les agressions physiques intrinsèques au local (ventilation, humidité, etc...) selon que le risque est probable ou avéré ;
- La sollicitation des matériaux ou produits liée à l'activité des locaux, selon qu'elle est exceptionnelle/faible ou quotidienne/forte.

Elle ne prend pas en compte certains facteurs fluctuants d'aggravation de la dégradation des produits et matériaux, comme la fréquence d'occupation du local, la présence d'animaux nuisibles, l'usage réel des locaux, un défaut d'entretien des équipements, etc...

7.4 - Annexe - Conséquences réglementaires et recommandations

Conséquences réglementaires suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Article R1334-27 : En fonction du résultat du diagnostic obtenu à partir de la grille d'évaluation de l'arrêté du 12 décembre 2012, le propriétaire met en œuvre les préconisations mentionnées à l'article R1334-20 selon les modalités suivantes :

Score 1 - L'évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectué dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation, ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage et de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception.

Score 2 - La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception.

Score 3 - Les travaux de confinement ou de retrait de l'amiante sont mis en œuvre selon les modalités prévues à l'article R. 1334-29.

Article R1334-28 : Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est inférieur ou égal à la valeur de cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à l'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante prévue à l'article R1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise des résultats des mesures d'empoussièrement ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est supérieur à cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, selon les modalités prévues à l'article R1334-29.

Article R1334-29 : Les travaux précités doivent être achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation.

Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées doivent être mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux.



Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvres, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

Article R.1334-29-3 :

I) A l'issue des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste A mentionnés à l'article R.1334-29, le propriétaire fait procéder par une personne mentionnée au premier alinéa de l'article R.1334-23, avant toute restitution des locaux traités, à un examen visuel de l'état des surfaces traitées. Il fait également procéder, dans les conditions définies à l'article R.1334-25, à une mesure du niveau d'empoussièrement dans l'air après démantèlement du dispositif de confinement. Ce niveau doit être inférieur ou égal à cinq fibres par litre.

II) Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits résiduels dans les conditions prévues par l'arrêté mentionné à l'article R.1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date à laquelle sont remis les résultats du contrôle ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

III) Lorsque des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante sont effectués à l'intérieur de bâtiment occupés ou fréquentés, le propriétaire fait procéder, avant toute restitution des locaux traités, à l'examen visuel et à la mesure d'empoussièrement dans l'air mentionnée au premier alinéa du présent article.

Détail des préconisations suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

1. Réalisation d'une « évaluation périodique », lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit, consistant à :
 - a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
 - b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.
2. Réalisation d'une « action corrective de premier niveau », lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés, consistant à :
 - a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
 - b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
 - c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
 - d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.Il est rappelé l'obligation de faire appel à une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement.
3. Réalisation d'une « action corrective de second niveau », qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation, consistant à :
 - a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c (paragraphe suivant) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
 - b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
 - c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
 - d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.En fonction des situations particulières rencontrées lors de l'évaluation de l'état de conservation, des compléments et précisions à ces recommandations sont susceptibles d'être apportées.

7.5 - Annexe - Autres documents



ATTESTATION

D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE Contrat n°: 10583929904

Responsabilité civile Professionnelle
Diagnostic technique immobilier

Nous, soussignés, AXA FRANCE IARD S.A., Société d'Assurance dont le Siège Social est situé 313 Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE Cédex, attestons que la :

SARL LAURAGAIS DIAGNOSTICS
ROUTE DU VAUX LE BOSC
31460 AURIAC SUR VENDINELLE
Adhérent n°B017

A adhéré par l'intermédiaire de LSN Assurances, 1 rue des Italiens 75431 Paris Cedex 09, au contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle n°10583929904.

Garantissant les conséquences pécuniaires de la **Responsabilité Civile Professionnelle** de la société de Diagnostic Technique en Immobilier désignée ci-dessus dans le cadre des activités listées ci-après, **sous réserve qu'elles soient réalisées par des personnes disposant des certificats de compétence en cours de validité exigés par la réglementation et des attestations de formation, d'Accréditation, d'Agrément au sens contractuel.**

Activités principales : diagnostics techniques immobilier soumis à certification et recertification :

- AMIANTE sans mention
- AMIANTE avec mention (dont contrôle visuel après travaux de désamiantage et repérage amiante avant démolition)
- DPE avec ou sans mention
- ELECTRICITE
- GAZ
- PLOMB (CREP, DRIP) avec ou sans mention
- TERMITE

Activités secondaires : autres diagnostics et missions d'expertises :

- ERNMT (Etat des Risques Naturels Miniers et Technologiques)
- ESRIS (Etat des Servitudes Risques et d'Information sur les Sols)
- ERP (Etat des Risques et Pollutions)
- Diagnostic Amiante dans les enrobés et amiante avant travaux
- Recherche Plomb avant travaux et avant démolition
- Diagnostic Plomb dans l'eau
- Recherche des métaux lourds
- Mesurage Loi Carrez et autres mesurages inhérents à la vente ou à la location immobilière
- Assainissement Collectif et non Collectif
- Diagnostic des Insectes Xylophages et champignons lignivores dont Mérules
- Diagnostic technique global
- Diagnostic accessibilité aux Handicapés

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1 / 3



- Diagnostic Eco Prêt
- Diagnostic Pollution des sols
- Diagnostic Radon
- Mesures d'empoussièrement par prélèvement d'échantillon d'air (A+F en parcours de formation interne et externe) soit :
 - Les mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis (LAB REF 26 partie stratégie d'échantillonnage, prélèvements et rapport d'essai), air intérieur,
 - Les mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante au poste de travail (LAB REF 28 partie stratégie d'échantillonnage, prélèvements et rapport d'essai), air des lieux de travail,
 - Les mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante en "hors programme environnement" (HP env, partie stratégie d'échantillonnage, prélèvements et rapport d'essai), air ambiant.
- Missions d'Infiltrométrie, Thermographie
- Mission de coordination SPS
- RT 2005 et RT 2012
- Audit Energétique (sous réserve de la production d'une attestation de formation)
- Etat des lieux locatifs ou dans le cadre de la contraction d'un prêt immobilier
- Etat des lieux relatifs à la conformité aux normes d'habitabilité
- Activité de vente et/ou installation des détecteurs avertisseurs autonomes de fumée (DAAF) **sans travaux d'électricité et sans maintenance**
- Etat de l'installation intérieure de l'électricité dans les établissements mettant en oeuvre des courants électriques
- Audit sécurité piscine
- Evaluation immobilière
- Evaluation des risques pour la sécurité des travailleurs
- Diagnostic légionnelle
- Diagnostic incendie
- Diagnostic électricité dans le cadre du Télétravail
- Elaboration de plans et croquis en phase APS, **à l'exclusion de toute activité de conception**
- Etablissement d'états descriptifs de division (calcul de millième de copropriété)
- Diagnostic de décence du logement
- Expertise judiciaire et para judiciaire
- Expertise extra juridictionnelle
- Contrôle des combles
- Etat des lieux des biens neuf
- Le Diagnostic des déchets issus de la démolition de la structure des bâtiments sous réserve que le signataire du rapport justifie d'un diplôme de Technicien de la Construction ou d'une VAE équivalente
- Prise de photos en vue de l'élaboration de visites vidéo en 360, **à l'exclusion de prises de vue au moyen de drones**
- Délivrance de certificats de luminosité par utilisation de l'application SOLEN
- DPE pour l'obtention d'un Prêt à Taux Zéro
- Repérage Amiante dans le Ferroviaire
- Repérage Amiante dans le Maritime
- Document d'information du Plan d'Exposition au Bruit des Aéroports dit PEB

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

2 / 3



Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est fixé à :
500 000 € par sinistre et 1 000 000 € par année d'assurance.

**LA PRESENTE ATTESTATION EST VALABLE POUR LA PERIODE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021 INCLUS
SOUS RESERVE DES POSSIBILITES DE SUSPENSION OU DE RESILIATION EN COURS D'ANNEE
D'ASSURANCE POUR LES CAS PREVUS PAR LE CODE DES ASSURANCES OU PAR LE CONTRAT.**

**LA PRESENTE ATTESTATION NE PEUT ENGAGER L'ASSUREUR AU DELA DES LIMITES, DES CLAUSES ET
DES CONDITIONS DU CONTRAT AUXQUELLES ELLE SE REFERE.**

Fait à NANTERRE le 29/12/2020
Pour servir et valoir ce que de droit.
POUR L'ASSUREUR :
LSN, par délégation de signature :


LSN
1, rue des Italiens CS 40020
75431 Paris Cedex 09
Tél. : 01 53 20 50 50
Société en Coûtage d'Assurance
SAS au Capital de 1 128 810 000 euros R.C.S. 388 123 065
N° CHA 01 17 000 473 - Sous le statut de L'ANPFR

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

3 / 3



La certification de compétence de personnes physiques est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

OWEZAREK David
sous le numéro 18-1368

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :

- Amiante** sans mention Prise d'effet : 21/12/2018 Validité : 20/12/2023
Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.
- DPE** individuel Prise d'effet : 31/01/2019 Validité : 30/01/2024
Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 13 décembre 2011
- Gaz** Prise d'effet : 18/01/2019 Validité : 17/01/2024
Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 15 décembre 2011.
- CREP** Prise d'effet : 21/12/2018 Validité : 20/12/2023
Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011
- Termites**
Métropole Prise d'effet : 21/12/2018 Validité : 20/12/2023
Zone d'intervention : France métropolitaine
Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011
- Electricité** Prise d'effet : 18/01/2019 Validité : 17/01/2024
Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 10 décembre 2009

cofrac
CERTIFICATION DE PERSONNES
Accréditation n°4 0540
portée disponible sur www.cofrac.fr

Véronique DELMAY
Gestionnaire des certifiés

Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 05

ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011
102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 01 30 85 25 71
www.abcidia-certification.fr - contact@abcidia-certification.fr

ENR 20 V6 du 02 avril 2014

Aucun autre document n'a été fourni ou n'est disponible

Etat de l'Installation Intérieure d'Electricité

Numéro de dossier : LAU-21-01-1530_c01
Date du repérage : 18/01/2021

La présente mission consiste, suivant l'arrêté du 28 septembre 2017, 10 aout 2015 et du 4 avril 2011, à établir un état de l'installation électrique, en vue d'évaluer les risques pouvant porter atteinte à la sécurité des personnes. (Application des articles L. 134-7, R134-10 et R134-11 du code de la construction et de l'habitation). En aucun cas, il ne s'agit d'un contrôle de conformité de l'installation vis-à-vis de la réglementation en vigueur.

Normes méthodologiques et modèles :

- Selon l'**Arrêté du 28 septembre 2017** définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les immeubles à usage d'habitation.

- Selon la **norme NF C 16-600 utilisée de manière volontaire**. Les éléments de la norme qui feront l'objet d'un conflit, d'une contradiction ou impliquant une interprétation différente des éléments équivalents cités dans l'arrêté du 28 septembre 2017 précédemment cités, seront exclus du repérage ou utilisés à titre informatif ou descriptif. On peut citer sans être exhaustif les numéros d'articles, ou les libellés d'anomalies (inexistants dans l'arrêté).

1. - Désignation et description du local d'habitation et de ses dépendances

Localisation du local d'habitation et de ses dépendances :

Type d'immeuble : **Maison individuelle**
Adresse : **10 Route de la Mairie**
"La Garenne"

Commune : **31540 FALGA**
Département : **Haute-Garonne**
Référence cadastrale :

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

..... **Lot numéro Non communiqué,**
Périmètre de repérage : **Maison à la vente**
Année de construction : **1970**
Année de l'installation : **Inconnue**
Distributeur d'électricité :
Parties du bien non visitées : **Combles - Combles (Absence de trappe de visite),**
Rez de chaussée - Grenier 1 (Impossibilité d'entrer)

2. - Identification du donneur d'ordre

Identité du donneur d'ordre :

Nom et prénom : **Mme DANZA Irène**
Adresse : **10 Route de la Mairie**
"La Garenne"
31540 FALGA

Téléphone et adresse internet : . **Non communiquées**
Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) : **Apporteur**

Propriétaire du local d'habitation et de ses dépendances :

Nom et prénom : **Mme DANZA Irène**
Adresse : **10 Route de la Mairie**
"La Garenne"
31540 FALGA

3. - Identification de l'opérateur ayant réalisé l'intervention et signé le rapport

Identité de l'opérateur de diagnostic :

Nom et prénom : **David OWEZAREK**
Raison sociale et nom de l'entreprise : **Lauragais Diagnostics**
Adresse : **Le Bosc route du Vaux**
31460 Auriac sur Vendinelle
Numéro SIRET : **82843937200016**
Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA FRANCE IARD SA**
Numéro de police et date de validité : **10583929904 / 31/12/2021**

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **ABCIDIA CERTIFICATION** le **18/01/2019** jusqu'au **17/01/2024**. (Certification de compétence **18-1368**)



4. – Rappel des limites du champ de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité

L'état de l'installation intérieure d'électricité porte sur l'ensemble de l'installation intérieure d'électricité à basse tension des locaux à usage d'habitation située en aval de l'appareil général de commande et de protection de cette installation. Il ne concerne pas les matériels d'utilisation amovibles, ni les circuits internes des matériels d'utilisation fixes, destinés à être reliés à l'installation électrique fixe, ni les installations de production ou de stockage par batteries d'énergie électrique du générateur jusqu'au point d'injection au réseau public de distribution d'énergie ou au point de raccordement à l'installation intérieure. Il ne concerne pas non plus les circuits de téléphonie, de télévision, de réseau informatique, de vidéophonie, de centrale d'alarme, etc., lorsqu'ils sont alimentés en régime permanent sous une tension inférieure ou égale à 50 V en courant alternatif et 120 V en courant continu.

L'intervention de l'opérateur réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité ne porte que sur les constituants visibles, visitables, de l'installation au moment du diagnostic. Elle s'effectue sans démontage de l'installation électrique (hormis le démontage des capots des tableaux électriques lorsque cela est possible) ni destruction des isolants des câbles.

Des éléments dangereux de l'installation intérieure d'électricité peuvent ne pas être repérés, notamment :

- Les parties de l'installation électrique non visibles (incorporées dans le gros œuvre ou le second œuvre ou masquées par du mobilier) ou nécessitant un démontage ou une détérioration pour pouvoir y accéder (boîtes de connexion, conduits, plinthes, goulottes, huisseries, éléments chauffants incorporés dans la maçonnerie, luminaires des piscines plus particulièrement) ;
- Les parties non visibles ou non accessibles des tableaux électriques après démontage de leur capot ;
- Inadéquation entre le courant assigné (calibre) des dispositifs de protection contre les surintensités et la section des conducteurs sur toute la longueur des circuits ;

5. – Conclusion relative à l'évaluation des risques pouvant porter atteinte à la sécurité des personnes

- L'installation intérieure d'électricité ne comporte aucune anomalie.
- L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies.

Anomalies avérées selon les domaines suivants :

- Les anomalies sont listées sous les catégories **1-2-3-4-5-6**

- L'appareil général de commande et de protection et de son accessibilité.
- Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation / Prise de terre et installation de mise à la terre.
- Dispositif de protection contre les surintensités adapté à la section des conducteurs, sur chaque circuit.
- La liaison équipotentielle et installation électrique adaptées aux conditions particulières des locaux contenant une douche ou une baignoire.
- Matériels électriques présentant des risques de contacts directs avec des éléments sous tension - Protection mécanique des conducteurs.
- Matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage.

Domaines	Anomalies (1,2,3,4,5,6)	Photo
2. Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation / Prise de terre et installation de mise à la terre	<p>Au moins un circuit (n'alimentant pas des socles de prises de courant) n'est pas relié à la terre. (Cette anomalie fait l'objet d'une mesure compensatoire pour limiter le risque de choc électrique)</p> <p>Remarques : Présence de circuits électriques non équipés de conducteurs de protection ; Faire intervenir un électricien qualifié afin d'installer des conducteurs de protection sur les circuits qui n'en sont pas équipés</p>	



Domaines	Anomalies (1,2,3,4,5,6)	Photo
4. La liaison équipotentielle et installation électrique adaptées aux conditions particulières des locaux contenant une douche ou une baignoire	Local contenant une baignoire ou une douche : l'installation électrique ne répond pas aux prescriptions particulières appliquées à ce local (adéquation entre l'emplacement où est installé le matériel électrique et les caractéristiques de ce dernier – respect des règles de protection contre les chocs électriques liées aux zones). Remarques : Installation électrique ne répondant pas aux prescriptions particulières appliqués aux locaux contenant une baignoire ou une douche ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de modifier l'installation pour la rendre adaptée aux locaux contenant une douche ou une baignoire (Eclairage sans indice de protection I.P)	
6. Matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage	L'installation comporte au moins un matériel électrique inadapté à l'usage. Remarques : Présence de matériel électrique inadapté à l'usage ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de remplacer les matériels inadaptés par du matériel autorisé (Douille de chantier)	
5. Matériels électriques présentant des risques de contacts directs avec des éléments sous tension - Protection mécanique des conducteurs	Au moins un conducteur isolé n'est pas placé sur toute sa longueur dans un conduit, une goulotte ou une plinthe ou une huisserie, en matière isolante ou métallique, jusqu'à sa pénétration dans le matériel électrique qu'il alimente. Remarques : Présence de conducteurs électriques non protégés mécaniquement ; Faire intervenir un électricien qualifié afin d'installer des protections mécanique sur les conducteurs non protégés (Placard dégagement 6, 6 bis)	

Anomalies relatives aux installations particulières :

- Les anomalies relatives aux installations particulières sont listées sous la catégorie **P**
- Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis la partie privative ou inversement.
- Piscine privée, ou bassin de fontaine

Domaines	Anomalies relatives aux installations particulières (p)
Néant	-

Informations complémentaires :

- Les informations complémentaires sont listées sous la catégorie **IC**
- Socles de prise de courant, dispositif à courant différentiel résiduel à haute sensibilité

Domaines	Informations complémentaires (IC)
IC. Socles de prise de courant, dispositif à courant différentiel résiduel à haute sensibilité	L'ensemble de l'installation électrique est protégé par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité = 30 mA
	L'ensemble des socles de prise de courant est du type à obturateur
	L'ensemble des socles de prise de courant possède un puits de 15 mm.

Article selon NF C 16-600	Libellé des informations complémentaires
B11 a1	L'ensemble de l'installation électrique est protégé par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité inf. ou égal à 30 mA.
B11 b1	L'ensemble des socles de prise de courant est de type à obturateur.
B11 c1	L'ensemble des socles de prise de courant possède un puits de 15 mm.

**6. – Avertissement particulier****Points de contrôle n'ayant pu être vérifiés**

Domaines	Points de contrôle
4. La liaison équipotentielle et installation électrique adaptées aux conditions particulières des locaux contenant une douche ou une baignoire	Caractéristiques techniques Point à vérifier : Section satisfaisante de la partie visible du conducteur de liaison équipotentielle supplémentaire
	Mise en œuvre Point à vérifier : Qualité satisfaisante des connexions du conducteur de la liaison équipotentielle supplémentaire aux éléments conducteurs et masses

Parties du bien (pièces et emplacements) n'ayant pu être visitées et justification :

**Combles - Combles (Absence de trappe de visite),
Rez de chaussée - Grenier 1 (Impossibilité d'entrer)**

7. - Recommandations relevant du devoir de conseil de professionnel

Néant

*Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011 - 102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse (détail sur www.cofrac.fr programme n°4-4-11)***

Dates de visite et d'établissement de l'état :

Visite effectuée le : **18/01/2021**

Etat rédigé à **FALGA**, le **18/01/2021**

Par : David OWEZAREK



Signature du représentant :



8. – Explications détaillées relatives aux risques encourus

Objectif des dispositions et description des risques encourus
<p>Appareil général de commande et de protection : Cet appareil, accessible à l'intérieur du logement, permet d'interrompre, en cas d'urgence, en un lieu unique, connu et accessible, la totalité de la fourniture de l'alimentation électrique. Son absence, son inaccessibilité ou un appareil inadapté ne permet pas d'assurer cette fonction de coupure en cas de danger (risque d'électrisation, voire d'électrocution), d'incendie ou d'intervention sur l'installation électrique.</p>
<p>Protection différentielle à l'origine de l'installation : Ce dispositif permet de protéger les personnes contre les risques de choc électrique lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique. Son absence ou son mauvais fonctionnement peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p>Prise de terre et installation de mise à la terre : Ces éléments permettent, lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique, de dévier à la terre le courant de défaut dangereux qui en résulte. L'absence de ces éléments ou leur inexistence partielle peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p>Protection contre les surintensités : Les disjoncteurs divisionnaires ou coupe-circuits à cartouche fusible, à l'origine de chaque circuit, permettent de protéger les conducteurs et câbles électriques contre les échauffements anormaux dus aux surcharges ou courts-circuits. L'absence de ces dispositifs de protection ou leur calibre trop élevé peut être à l'origine d'incendies.</p>
<p>Liaison équipotentielle dans les locaux contenant une baignoire ou une douche : Elle permet d'éviter, lors d'un défaut, que le corps humain ne soit traversé par un courant électrique dangereux. Son absence privilégie, en cas de défaut, l'écoulement du courant électrique par le corps humain, ce qui peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p>Règles liées aux zones dans les locaux contenant une baignoire ou une douche : Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique à l'intérieur de tels locaux permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé. Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p>Matériels électriques présentant des risques de contact direct : Les matériels électriques dont des parties nues sous tension sont accessibles (matériels électriques anciens, fils électriques dénudés, bornes de connexion non placées dans une boîte équipée d'un couvercle, matériels électriques cassés...) présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p>Matériels électriques vétustes ou inadaptés à l'usage : Ces matériels électriques, lorsqu'ils sont trop anciens, n'assurent pas une protection satisfaisante contre l'accès aux parties nues sous tension ou ne possèdent plus un niveau d'isolement suffisant. Lorsqu'ils ne sont pas adaptés à l'usage que l'on veut en faire, ils deviennent très dangereux lors de leur utilisation. Dans les deux cas, ces matériels présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p>Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis les parties privatives : Lorsque l'installation électrique issue de la partie privative n'est pas mise en œuvre correctement, le contact d'une personne avec la masse d'un matériel électrique en défaut ou une partie active sous tension peut être la cause d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p>Piscine privée ou bassin de fontaine : Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique et des équipements associés à la piscine ou au bassin de fontaine permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé. Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>

Informations complémentaires

Objectif des dispositions et description des risques encourus
<p>Dispositif(s) différentiel(s) à haute sensibilité protégeant l'ensemble de l'installation Électrique : L'objectif est d'assurer rapidement la coupure du courant de l'installation électrique ou du circuit concerné, dès l'apparition d'un courant de défaut même de faible valeur. C'est le cas notamment lors de la défaillance occasionnelle (telle que l'usure normale ou anormale des matériels, l'imprudence ou le défaut d'entretien, la rupture du conducteur de mise à la terre d'un matériel électrique) des mesures classiques de protection contre les risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p>Socles de prise de courant de type à obturateurs : Socles de prise de courant de type à obturateurs : l'objectif est d'éviter l'introduction, en particulier par un enfant, d'un objet dans une alvéole d'un socle de prise de courant sous tension pouvant entraîner des brûlures graves et/ ou l'électrisation, voire l'électrocution.</p>
<p>Socles de prise de courant de type à puits : La présence d'un puits au niveau d'un socle de prise de courant évite le risque d'électrisation, voire d'électrocution, au moment de l'introduction des fiche mâles non isolées d'un cordon d'alimentation.</p>



Annexe - Plans

Aucun schéma de repérage n'a été joint à ce rapport.

Annexe - Photos

	<p>Photo AGCP</p>
	<p>Photo Déclenchement du dispositif différentiel 30 mA</p>
	<p>Photo n° PhEle001 B11 a1 L'ensemble de l'installation électrique est protégée par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité inf. ou égal à 30 mA.</p>
	<p>Photo Valeur de la prise de terre</p>



	<p>Photo n° PhEle001 B11 a1 L'ensemble de l'installation électrique est protégée par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité inf. ou égal à 30 mA.</p>
	<p>Photo n° PhEle001 B11 a1 L'ensemble de l'installation électrique est protégée par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité inf. ou égal à 30 mA.</p>
	<p>Photo n° PhEle001 B11 a1 L'ensemble de l'installation électrique est protégée par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité inf. ou égal à 30 mA.</p>
	<p>Photo du Compteur électrique</p>
	<p>Photo PhEle002 Libellé de l'anomalie : B8.3 e Au moins un conducteur isolé n'est pas placé sur toute sa longueur dans un conduit, une goulotte ou une plinthe ou une huisserie, en matière isolante ou métallique, jusqu'à sa pénétration dans le matériel électrique qu'il alimente. Remarques : Présence de conducteurs électriques non protégés mécaniquement ; Faire intervenir un électricien qualifié afin d'installer des protections mécanique sur les conducteurs non protégés (Placard dégagement 6, 6 bis)</p>



	<p>Photo PhEle003 Libellé du point de contrôle : B3.3.6 a3 Au moins un circuit (n'alimentant pas des socles de prises de courant) n'est pas relié à la terre. Remarques : Présence de circuits électriques non équipés de conducteurs de protection ; Faire intervenir un électricien qualifié afin d'installer des conducteurs de protection sur les circuits qui n'en sont pas équipés</p>
	<p>Photo PhEle004 Libellé de l'anomalie : B8.3 b L'installation comporte au moins un matériel électrique inadapté à l'usage. Remarques : Présence de matériel électrique inadapté à l'usage ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de remplacer les matériels inadaptés par du matériel autorisé (Douille de chantier)</p>
	<p>Photo PhEle002 Libellé de l'anomalie : B8.3 e Au moins un conducteur isolé n'est pas placé sur toute sa longueur dans un conduit, une goulotte ou une plinthe ou une huisserie, en matière isolante ou métallique, jusqu'à sa pénétration dans le matériel électrique qu'il alimente. Remarques : Présence de conducteurs électriques non protégés mécaniquement ; Faire intervenir un électricien qualifié afin d'installer des protections mécanique sur les conducteurs non protégés (Placard dégagement 6, 6 bis)</p>
	<p>Photo PhEle003 Libellé du point de contrôle : B3.3.6 a3 Au moins un circuit (n'alimentant pas des socles de prises de courant) n'est pas relié à la terre. Remarques : Présence de circuits électriques non équipés de conducteurs de protection ; Faire intervenir un électricien qualifié afin d'installer des conducteurs de protection sur les circuits qui n'en sont pas équipés</p>
	<p>Photo PhEle005 Libellé de l'anomalie : B6.3.1 a Local contenant une baignoire ou une douche : l'installation électrique ne répond pas aux prescriptions particulières appliquées à ce local (adéquation entre l'emplacement où est installé le matériel électrique et les caractéristiques de ce dernier - respect des règles de protection contre les chocs électriques liées aux zones). Remarques : Installation électrique ne répondant pas aux prescriptions particulières appliqués aux locaux contenant une baignoire ou une douche ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de modifier l'installation pour la rendre adaptée aux locaux contenant une douche ou une baignoire (Eclairage sans indice de protection I.P)</p>

Règles élémentaires de sécurité et d'usage à respecter (liste non exhaustive)



L'électricité constitue un danger invisible, inodore et silencieux et c'est pourquoi il faut être vigilant quant aux risques qu'elle occasionne (incendie, électrisation, électrocution). Restez toujours attentif à votre installation électrique, vérifiez qu'elle soit et reste en bon état.

Pour limiter les risques, il existe des moyens de prévention simples :

- Ne jamais manipuler une prise ou un fil électrique avec des mains humides
- Ne jamais tirer sur un fil électrique pour le débrancher
- Débrancher un appareil électrique avant de le nettoyer
- Ne jamais toucher les fiches métalliques d'une prise de courant
- Ne jamais manipuler un objet électrique sur un sol humide ou mouillé

Rapport de l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment

Numéro de dossier : LAU-21-01-1530_c01
Norme méthodologique employée : AFNOR NF P 03-201 – Février 2016
Date du repérage : 18/01/2021
Heure d'arrivée : 09 h 30
Temps passé sur site : 01H55

A. - Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : **Haute-Garonne**

Adresse : **10 Route de la Mairie**
"La Garenne"

Commune : **31540 FALGA**

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

..... **Lot numéro Non communiqué,**

Nombre de niveaux contrôlés :

Informations collectées auprès du donneur d'ordre :

Présence de traitements antérieurs contre les termites

Présence de termites dans le bâtiment

Fourniture de la notice technique relatif à l'article R 112-4 du CCH si date du dépôt de la demande de permis de construire ou date d'engagement des travaux postérieure au 1/11/2006

Documents fournis:

..... **Néant**

Désignation du (ou des) bâtiment(s) et périmètre de repérage :

..... **Habitation (maison individuelle)**

..... **Maison à la vente**

Situation du bien en regard d'un arrêté préfectoral pris en application de l'article L 133-5 du CCH :

..... **Le bien est situé dans une zone soumise à un arrêté préfectoral.**

B. - Désignation du client

Désignation du client :

Nom et prénom : **Mme DANZA Irène**

Adresse : **10 Route de la Mairie**
"La Garenne" 31540 FALGA

Si le client n'est pas le donneur d'ordre :

Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) : **Apporteur**

Nom et prénom : **Mme DANZA Irène**

Adresse : **10 Route de la Mairie**
"La Garenne"
31540 FALGA

C. - Désignation de l'opérateur de diagnostic

Identité de l'opérateur de diagnostic :

Nom et prénom : **David OWEZAREK**

Raison sociale et nom de l'entreprise : **Lauragais Diagnostics**

Adresse : **Le Bosc route du Vaux**
31460 Auriac sur Vendinelle

Numéro SIRET : **82843937200016**

Désignation de la compagnie d'assurance : ... **AXA FRANCE IARD SA**

Numéro de police et date de validité : **10583929904 / 31/12/2021**

Certification de compétence **18-1368** délivrée par : **ABCIDIA CERTIFICATION, le 21/12/2018**



D. - Identification des bâtiments et des parties de bâtiments visités et des éléments infestés ou ayant été infestés par les termites et ceux qui ne le sont pas :

Liste des pièces visitées :

Extérieur - Extérieur,
 Extérieur - Box 1,
 Extérieur - Box 2,
 Extérieur - Garage,
 Extérieur - Abri voiture,
 Extérieur - Cour intérieure,
 Extérieur - Cabanon,
 Extérieur - Terrasse,
 Extérieur - Piscine,
 Extérieur - Abri couvert,
 Rez de chaussée - Entrée,
 Rez de chaussée - Escalier vers rez de jardin,
 Rez de chaussée - Dégagement 1,
 Rez de chaussée - Wc 1,
 Rez de chaussée - Chambre 1,
 Rez de chaussée - Salle de bain,
 Rez de chaussée - Dressing,
 Rez de chaussée - Bureau,
 Rez de chaussée - Dégagement 2,
 Rez de chaussée - Salon,
 Rez de chaussée - Grenier 2,

Rez de chaussée - Dégagement 3,
 Rez de chaussée - Wc 2,
 Rez de chaussée - Chambre 2,
 Rez de chaussée - Placard chambre 2,
 Rez de chaussée - Salle d'eau,
 Rez de chaussée - Salon 2,
 Rez de chaussée - Kitchenette,
 Rez de jardin - Séjour,
 Rez de jardin - Cuisine salle à manger,
 Rez de jardin - Dégagement 4,
 Rez de jardin - Cellier,
 Rez de jardin - Dégagement 5,
 Rez de jardin - Buanderie,
 Rez de jardin - Cave,
 Rez de jardin - Dégagement 6,
 Rez de jardin - Wc 3,
 Rez de jardin - Placard sous escalier,
 Rez de jardin - Placard dégagement 6,
 Rez de jardin - Placard dégagement 6 bis,
 Rez de jardin - Dégagement 7,
 Rez de jardin - Chambre 3,
 Rez de jardin - Salle d'eau 2

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
	Extérieur	
	Sol - Arbustes et végétaux	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - Crépi et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Portail - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Grillage - Métal et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
Box 1	Sol - Terre et Brut	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - Bois et Vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - Charpente Bois et Plaques fibrociment récentes	Absence d'indices d'infestation de termites
	Portail - Métal et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
Box 2	Sol - Terre et Brut	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - Bois et Vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - Charpente Bois et Plaques fibrociment récentes	Absence d'indices d'infestation de termites
Garage	Sol - Bois et Vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - Bois et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - Métal et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Portail - Métal et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Portes - Bois et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
Abri voiture	Sol - Gravier et Brut	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - Crépi et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Piliers - Briques et Brut	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - Charpente bois + tuiles et Vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
Cour intérieure	Sol - Béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Sol - Arbustes et végétaux	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - crépi et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Portail - bois et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
Cabanon	Sol - Terre et Brut	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - Bois et Vernis	Absence d'indices d'infestation de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
	Plafond - Charpente Bois et Plaques fibrociment récentes	Absence d'indices d'infestation de termites
Terrasse	Sol - Béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - Crépi et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
Piscine	Sol - Béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Portillon - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Grillage - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
Abri couvert	Sol - Terre et Brut	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - Bois et métal et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Pilier - Métal et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - Métal et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
Rez de chaussée		
Entrée	Sol - Béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - Plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - Plâtre et Faïence	Absence d'indices d'infestation de termites
	Garde corps - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - bois et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
Escalier vers rez de jardin	Sol - Béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Sol - Béton et Moquette collée	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - Plâtre et briques et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Escalier - Béton et Moquette	Absence d'indices d'infestation de termites
	Main-courante - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Garde corps - bois et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
Dégagement 1	Sol - béton et sisal	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - Plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Fenêtre - bois et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte fenêtre - Bois et Vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
Wc 1	Sol - béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - Plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - Plâtre et Faïence	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - bois et Vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
Chambre 1	Sol - béton et Sisal	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - plâtre et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - bois et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte fenêtre - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - bois et Vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
Salle de bain	Sol - béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - plâtre + faïence et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - plâtre et faïence	Absence d'indices d'infestation de termites
	Fenêtre - bois et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
Dressing	Sol - béton et Sisal	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - plâtre et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - bois et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
	Porte fenêtre - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - bois et Vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - Plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Portes placard - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
Bureau	Sol - béton et Sisal	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - bois et Vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
	Fenêtre - bois et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte fenêtre - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
Dégagement 2	Sol - béton et Sisal	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
Salon	Sol - béton et Sisal	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte fenêtre - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - bois et Vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
Grenier 2	Sol - Hourdis béton et Brut	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - Briques et isolant et Brut	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - Charpente bois et isolant et Vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - bois et Vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
Dégagement 3	Sol - béton et sisal	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte fenêtre - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
Wc 2	Sol - béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - bois et Vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
Chambre 2	Sol - béton et sisal	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - plâtre et Tapisserie	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - bois et Vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
Placard chambre 2	Sol - béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - bois et Vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
Salle d'eau	Sol - béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - plâtre + faïence et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - Bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
Salon 2	Sol - béton et sisal	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - Plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte fenêtre - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
Kitchenette	Sol - béton et sisal	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - plâtre et crédence et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
Rez de jardin		
Séjour	Sol - béton et carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - Plâtre + briques et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - plâtre et faïence	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte fenêtre - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
	Fenêtre fixe - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
Cuisine salle à manger	Sol - béton et carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - Plâtre + crédence et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - plâtre et faïence	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte fenêtre 1 - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte fenêtre 2 - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
	Fenêtre - bois et Vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
Dégagement 4	Sol - Béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - plâtre et faïence	Absence d'indices d'infestation de termites
Cellier	Sol - béton et carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - Enduit et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - plâtre et faïence	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
Dégagement 5	Sol - Béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - Plâtre et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - plâtre et faïence	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte 1 - bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte 2 - bois et Vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
Buanderie	Sol - Béton et brut	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - Plâtre et briques et brut et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - Briques et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
Cave	Sol - Béton et brut	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - Plâtre et béton et brut et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - Briques et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - bois et Peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
Dégagement 6	Sol - béton et carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - Plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - plâtre et faïence	Absence d'indices d'infestation de termites
	Embrasure porte - bois et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
Wc 3	Sol - béton et carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du diagnostic d'infestation (3)
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - plâtre et faïence	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - bois et Vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
Placard sous escalier	Sol - béton et carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - bois et Vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
Placard dégagement 6	Sol - béton et Brut	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - bois et Vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
Placard dégagement 6 bis	Sol - béton et Brut	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - bois et Vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
Dégagement 7	Sol - béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - plâtre et faïence	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
Chambre 3	Sol - béton et Sisal	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte fenêtre 1 - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte fenêtre 2 - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte coulissante 1 - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte coulissante 2 - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
Salle d'eau 2	Sol - béton et Carrelage	Absence d'indices d'infestation de termites
	Mur - plâtre + faïence et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plafond - plâtre et peinture	Absence d'indices d'infestation de termites
	Plinthes - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
	Fenêtre - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites
	Porte - bois et vernis	Absence d'indices d'infestation de termites

(1) Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.

(2) Identifier notamment : ossature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes...

(3) Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature et la localisation.

E. – Catégories de termites en cause :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Février 2016) et à l'arrêté du 07 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007.

La recherche de termites porte sur différentes catégories de termites :

- **Les termites souterrains**, regroupant cinq espèces identifiés en France métropolitaine (Reticulitermes flavipes, reticulitermes lucifugus, reticulitermes banyulensis, reticulitermes grassei et reticulitermes urbis) et deux espèces supplémentaires dans les DOM (Coptotermes et heterotermes),

- **Les termites de bois sec**, regroupant les kalotermes flavicolis présent surtout dans le sud de la France métropolitaine et les Cryptotermes présent principalement dans les DOM et de façon ponctuelle en métropole.

- **Les termites arboricole**, appartiennent au genre Nasutitermes présent presque exclusivement dans les DOM.

Les principaux indices d'une infestation sont :



- Altérations dans le bois,
- Présence de termites vivants,
- Présence de galeries-tunnels (cordonnets) ou concrétions,
- Cadavres ou restes d'individus reproducteurs,
- Présence d'orifices obturés ou non.

Rappels réglementaires :

L 133-5 du CCH : Lorsque, dans une ou plusieurs communes, des foyers de termites sont identifiés, un arrêté préfectoral, pris sur proposition ou après consultation des conseils municipaux intéressés, délimite les zones contaminées ou susceptibles de l'être à court terme. En cas de démolition totale ou partielle d'un bâtiment situé dans ces zones, les bois et matériaux contaminés sont incinérés sur place ou traités avant tout transport si leur destruction par incinération sur place est impossible. La personne qui a procédé à ces opérations en fait la déclaration en mairie.

Article L 112-17 du CCH : Les règles de construction et d'aménagement applicables aux ouvrages et locaux de toute nature quant à leur résistance aux termites et aux autres insectes xylophages sont fixées par décret en Conseil d'Etat. Ces règles peuvent être adaptées à la situation particulière de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de La Réunion, de Mayotte et de Saint-Martin.

F. – Identification des bâtiments et parties du bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être visités et justification :

- Combles - Combles (Absence de trappe de visite),
- Rez de chaussée - Grenier 1 (Impossibilité d'entrer)

G. - Identification des ouvrages, parties d'ouvrages et éléments qui n'ont pas été examinés et justification :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Motif
Combles - Combles	Toutes	Absence de trappe de visite
Rez de chaussée - Grenier 1	Toutes	Impossibilité d'entrer

Nota : notre cabinet s'engage à retourner sur les lieux afin de compléter le constat aux parties d'immeubles non visités, dès lors que les dispositions permettant un contrôle des zones concernées auront été prises par le propriétaire ou son mandataire.

H. - Constatations diverses :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Observations et constatations diverses
Général	-	Le diagnostic se limite aux zones rendues visibles et accessibles par le propriétaire Les zones situées derrière les doublages des murs et plafonds n'ont pas été visitées par défaut d'accès

Note 1 : Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature, le nombre et la localisation précise. Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF-P 03-200.

I. - Moyens d'investigation utilisés :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Février 2016), à l'article L.133-5, L.133-6, L 271-4 à 6, R133-7 et à l'arrêté du 07 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007. La recherche de termites porte sur les termites souterrain, termites de bois sec ou termites arboricole et est effectuée jusqu'à 10 mètres des extérieurs de l'habitation, dans la limite de la propriété.

Moyens d'investigation :

- Examen visuel des parties visibles et accessibles.
- Sondage manuel systématique des boiseries à l'aide d'un poinçon.



Utilisation d'un ciseau à bois en cas de constatation de dégradations.
Utilisation d'une échelle en cas de nécessité.
À l'extérieur une hachette est utilisée pour sonder le bois mort.

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

Sans accompagnateur

Commentaires (Ecart par rapport à la norme, ...) :

Néant

J. – VISA et mentions :

Mention 1 : Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.

Mention 2 : L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

Nota 2 : Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L.133-4 et R. 133-3 du code de la construction et de l'habitation.

Nota 3 : Conformément à l'article L-271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

*Nota 4 : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **ABCIDIA CERTIFICATION Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011 - 102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse (détail sur www.cofrac.fr programme n°4-4-11)***

Visite effectuée le **18/01/2021**.

Fait à **Auriac sur Vendinelle**, le **18/01/2021**

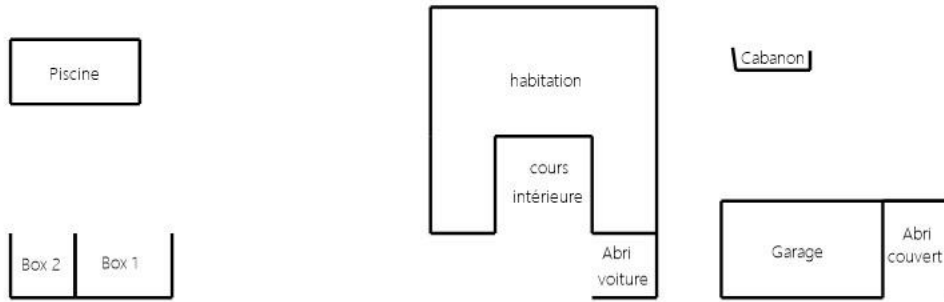
Par : David OWEZAREK



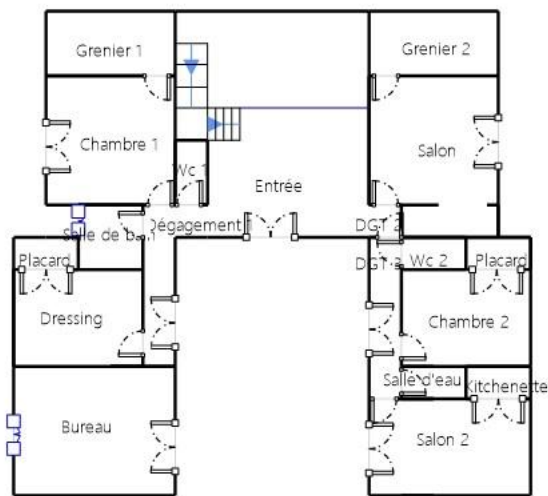
Annexe – Plans – croquis

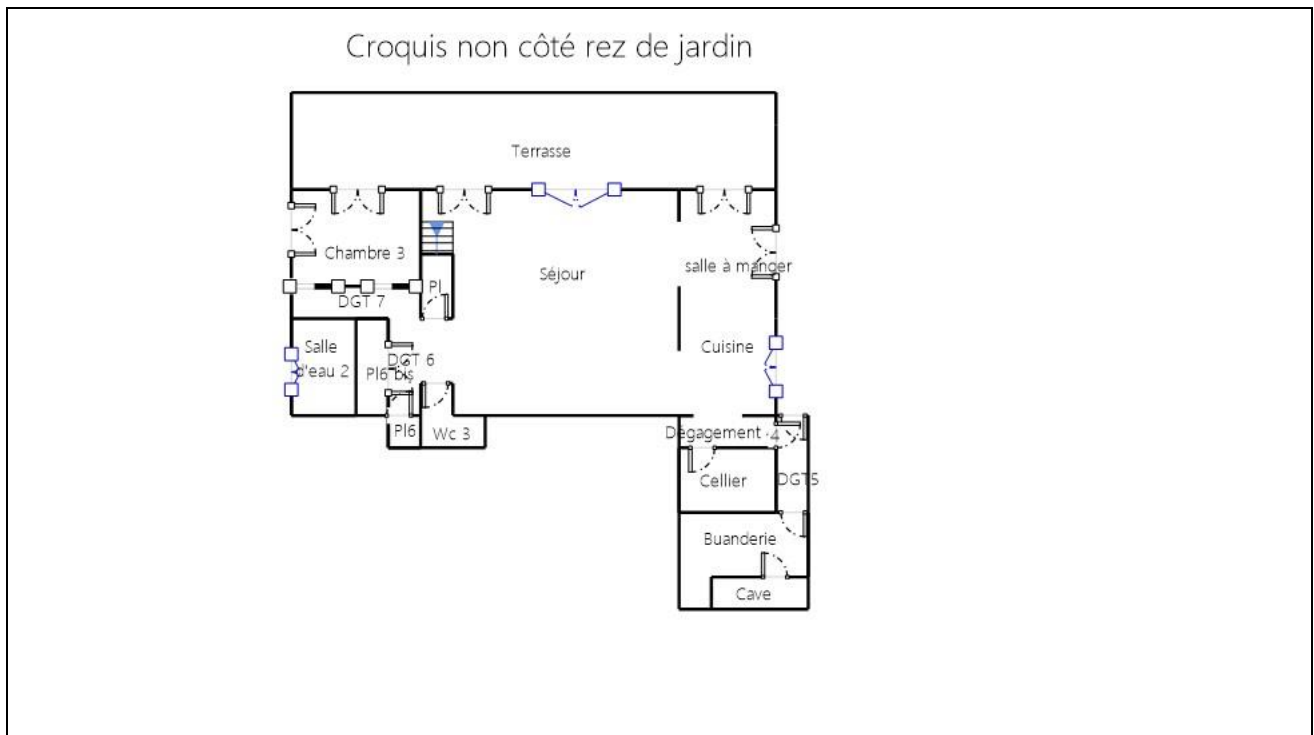


Plan de masse



Croquis non côté rez de chaussée





Annexe – Ordre de mission / Assurance / Attestation sur l’honneur

**Ordre de mission
Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment**

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Février 2016), à l'article L.133-5, L.133-6, L.271-4 à 6, R133-7 et à l'arrêté du 07 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007.

Loi n°99-471 du 8 juin 1999 modifiée par l'ordonnance n° 2005-655 du 8 juin 2005.
Recherche de termites dans le bâtiment visé par l'article L.133-1 du code de la construction et de l'habitation.

Objet de la mission :	
<input checked="" type="checkbox"/> Etat relatif à la présence de termites VENTE / DEMOLITION / INJONCTION DU MAIRE	
Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)	
Type : Apporteur	
Nom / Société : Mme DANZA Irène	
Adresse : 10 Route de la Mairie	
"La Garenne" 31540 FALGA	
Téléphone : 06.08.98.87.53	
Fax :	
Mail : irene.danza-gil@wanadoo.fr	
Désignation du propriétaire	Désignation du ou des bâtiments
Nom / Société : Mme DANZA Irène	Adresse : 10 Route de la Mairie
Adresse : 10 Route de la Mairie	"La Garenne"
CP : 31540	Code Postal : 31540
Ville : FALGA	Ville : FALGA
Tel : 06.08.98.87.53	Département : Haute-Garonne
Mail : irene.danza-gil@wanadoo.fr	Précision :
Mission	



Personne à contacter (avec tel) : **Sans accompagnateur**
 Type de bien à expertiser : **Habitation (maison individuelle)**
 Catégorie du bien : **(IGH/ERP) Autres**
 Date du permis de construire : **1970**
 Section cadastrale :
 Numéro de lot(s) : **Lot numéro Non communiqué,**
 Lots rattachés : Cave , Garage , Terrain , Autre
 Périmètre de repérage : **Maison à la vente**
 Autres informations : Ascenseur, Animaux
285 m²
 Remise des clés :
 Date et heure de la visite : **18/01/2021 à 09 h 30** durée approximative **02 h 20**
 Précisions :
 Type (ossature, pierre de taille, etc.) et âge :
 Nombre de logements :
 Nombre de pièces ou de salles :
 Accessibilité des parties de bâtiment, ouvrages, parties d'ouvrage et éléments à examiner :
 Historique (traitement, éléments relatifs à la présence de termites, travaux de rénovation, réhabilitation) :
 Modalités d'investigation (examen visuel, sondages, éléments examinés, outils et moyens utilisés, etc.) :
 Conditions générales d'intervention : accès (combles, pièces encombrées, caves, etc.) :

Locataire

Nom / Société :
 Adresse :
 Code Postal :
 Ville :
 Téléphone :
 Mail :

Administratif

Facturation : Propriétaire Donneur d'ordre Notaire
 Facturation adresse : **M. DANZA Irène**
 Destinataire(s) des rapports : Propriétaire Donneur d'ordre Notaire Agence
 Destinataire(s) adresse : **Mme DANZA Irène - 10 Route de la Mairie "La Garenne" - 31540 FALGA**
 Destinataire(s) e-mail :
 Impératif de date :

Information relative à tout diagnostic :

- * Il est de l'obligation du propriétaire/ donneur d'ordre de fournir tous documents (Diagnostics, recherche, travaux, etc.) et informations dont il aurait connaissance (exemple : présence de parasites du bois, matériaux amiantés,...) relatifs à la présente mission.
- * Le propriétaire doit fournir un accès sécurisé à toutes les pièces / locaux pour lesquels de diagnostiqueur a été mandaté. Il est rappelé que l'inspection des ascenseurs, monte-charge, chaufferie, locaux électrique MT et HT nécessitent l'autorisation préalable et la présence d'un technicien de maintenance spécialisé. Ces personnes doivent être contactées et présentes sur site lors du diagnostic. Dans le cas où elles ne seraient pas présentes, et qu'une visite supplémentaire soit nécessaire, celle-ci sera facturée conformément à la grille tarifaire.
- * Seules les parties accessibles le jour de la visite seront contrôlées, c'est pourquoi le propriétaire devra déplacer le mobilier lourd afin de permettre un accès aux murs, plinthes et cloisons.
- * Le diagnostiqueur n'a pas l'autorisation réglementaire pour déposer des éléments nécessitant l'utilisation d'outils. Il est de la responsabilité du propriétaire d'effectuer cette dépose préalablement (Trappes des baignoires / éviers, ...)
- * Le diagnostiqueur devra désigner un représentant s'il ne peut être présent lui-même lors du repérage.

Spécificité au constat termites / parasitaire :

- * En conformité avec la norme NF P03-201, les éléments bois seront sondés mécaniquement, au poinçon, de façon non destructive (sauf pour les éléments déjà dégradés ou altérés).
- * Il s'agit d'un examen visuel de toutes les parties visibles et accessibles du bâtiment et à ses abords (10 m).

Extérieur, Box 1, Box
 2, Garage, Abri
 voiture, Cour
 Extérieur : intérieure, Cabanon,
 Terrasse, Piscine,
 Abri couvert



Entrée, Escalier vers
rez de jardin,
Dégagement 1, Wc 1,
Chambre 1, Salle de
bain, Dressing,
Rez de chaussée : Bureau, Dégagement
2, Salon, Grenier 2,
Dégagement 3, Wc 2,
Chambre 2, Placard
chambre 2, Salle
d'eau, Salon 2,
Kitchenette
Séjour, Cuisine salle
à manger,
Dégagement 4,
Cellier, Dégagement
5, Buanderie, Cave,
Rez de jardin : Dégagement 6, Wc 3,
Placard sous escalier,
Placard dégagement
6, Placard
dégagement 6 bis,
Dégagement 7,
Chambre 3, Salle
d'eau 2



ATTESTATION SUR L'HONNEUR réalisée pour le dossier n° **LAU-21-01-1530_c01** relatif à l'immeuble bâti visité situé au : 10 Route de la Mairie "La Garenne" 31540 FALGA.

Je soussigné, **David OWEZAREK**, technicien diagnostiqueur pour la société **Lauragais Diagnostics** atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271-6 du Code de la Construction, à savoir :

- Disposer des compétences requises pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier, ainsi qu'en atteste mes certifications de compétences :

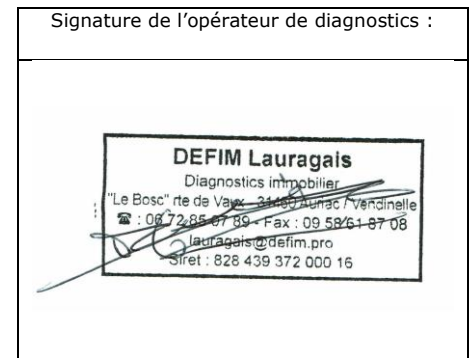
Prestations	Nom du diagnostiqueur	Entreprise de certification	N° Certification	Echéance certif
Amiante	David OWEZAREK	ABCIDIA CERTIFICATION	18-1368	20/12/2023
DPE sans mention	David OWEZAREK	LA CERTIFICATION DE PERSONNES	361	30/01/2024
Gaz	David OWEZAREK	ABCIDIA CERTIFICATION	18-1368	17/01/2024
Plomb	David OWEZAREK	ABCIDIA CERTIFICATION	18-1368	20/12/2023
Termites	David OWEZAREK	ABCIDIA CERTIFICATION	18-1368	20/12/2023
Electricité	David OWEZAREK	ABCIDIA CERTIFICATION	18-1368	17/01/2024
DPE	David OWEZAREK	LA CERTIFICATION DE PERSONNES	362	30/01/2024

- Avoir souscrit à une assurance (AXA FRANCE IARD SA n° 10583929904 valable jusqu'au 31/12/2021) permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir les états, constats et diagnostics composant le dossier.
- Disposer d'une organisation et des moyens (en matériel et en personnel) appropriés pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier.
-

Fait à **FALGA**, le **18/01/2021**



Signature de l'opérateur de diagnostics :



Article L271-6 du Code de la Construction et de l'habitation

« Les documents prévus aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4 sont établis par une personne présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés. Cette personne est tenue de souscrire une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions. Elle ne doit avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents mentionnés au premier alinéa. Un décret en Conseil d'Etat définit les conditions et modalités d'application du présent article. »

Article L271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation

« Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L.271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier. »

Aucun document n'a été mis en annexe



ATTESTATION

D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE Contrat n°: 10583929904

Responsabilité civile Professionnelle
Diagnostic technique immobilier

Nous, soussignés, AXA FRANCE IARD S.A., Société d'Assurance dont le Siège Social est situé 313 Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE Cédex, attestons que la :

SARL LAURAGAIS DIAGNOSTICS
ROUTE DU VAUX LE BOSC
31460 AURIAC SUR VENDINELLE
Adhérent n°B017

A adhéré par l'intermédiaire de LSN Assurances, 1 rue des Italiens 75431 Paris Cedex 09, au contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle n°**10583929904**.

Garantissant les conséquences pécuniaires de la **Responsabilité Civile Professionnelle** de la société de Diagnostic Technique en Immobilier désignée ci-dessus dans le cadre des activités listées ci-après, **sous réserve qu'elles soient réalisées par des personnes disposant des certificats de compétence en cours de validité exigés par la réglementation et des attestations de formation, d'Accréditation, d'Agrément au sens contractuel.**

Activités principales : diagnostics techniques immobilier soumis à certification et recertification :

- AMIANTE sans mention
- AMIANTE avec mention (dont contrôle visuel après travaux de désamiantage et repérage amiante avant démolition)
- DPE avec ou sans mention
- ELECTRICITE
- GAZ
- PLOMB (CREP, DRIP) avec ou sans mention
- TERMITE

Activités secondaires : autres diagnostics et missions d'expertises :

- ERNMT (Etat des Risques Naturels Miniers et Technologiques)
- ESRIS (Etat des Servitudes Risques et d'Information sur les Sols)
- ERP (Etat des Risques et Pollutions)
- Diagnostic Amiante dans les enrobés et amiante avant travaux
- Recherche Plomb avant travaux et avant démolition
- Diagnostic Plomb dans l'eau
- Recherche des métaux lourds
- Mesurage Loi Carrez et autres mesurages inhérents à la vente ou à la location immobilière
- Assainissement Collectif et non Collectif
- Diagnostic des Insectes Xylophages et champignons lignivores dont Mérules
- Diagnostic technique global
- Diagnostic accessibilité aux Handicapés

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1 / 3



- Diagnostic Eco Prêt
- Diagnostic Pollution des sols
- Diagnostic Radon
- Mesures d'empoussièrement par prélèvement d'échantillon d'air (A+F en parcours de formation interne et externe) soit :
 - Les mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis (LAB REF 26 partie stratégie d'échantillonnage, prélèvements et rapport d'essai), air intérieur,
 - Les mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante au poste de travail (LAB REF 28 partie stratégie d'échantillonnage, prélèvements et rapport d'essai), air des lieux de travail,
 - Les mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante en "hors programme environnement" (HP env, partie stratégie d'échantillonnage, prélèvements et rapport d'essai), air ambiant.
- Missions d'Infiltrométrie, Thermographie
- Mission de coordination SPS
- RT 2005 et RT 2012
- Audit Energétique (sous réserve de la production d'une attestation de formation)
- Etat des lieux locatifs ou dans le cadre de la contraction d'un prêt immobilier
- Etat des lieux relatifs à la conformité aux normes d'habitabilité
- Activité de vente et/ou installation des détecteurs avertisseurs autonomes de fumée (DAAF) **sans travaux d'électricité et sans maintenance**
- Etat de l'installation intérieure de l'électricité dans les établissements mettant en oeuvre des courants électriques
- Audit sécurité piscine
- Evaluation immobilière
- Evaluation des risques pour la sécurité des travailleurs
- Diagnostic légionnelle
- Diagnostic incendie
- Diagnostic électricité dans le cadre du Télétravail
- Elaboration de plans et croquis en phase APS, **à l'exclusion de toute activité de conception**
- Etablissement d'états descriptifs de division (calcul de millième de copropriété)
- Diagnostic de décence du logement
- Expertise judiciaire et para judiciaire
- Expertise extra juridictionnelle
- Contrôle des combles
- Etat des lieux des biens neuf
- Le Diagnostic des déchets issus de la démolition de la structure des bâtiments sous réserve que le signataire du rapport justifie d'un diplôme de Technicien de la Construction ou d'une VAE équivalente
- Prise de photos en vue de l'élaboration de visites vidéo en 360, **à l'exclusion de prises de vue au moyen de drones**
- Délivrance de certificats de luminosité par utilisation de l'application SOLEN
- DPE pour l'obtention d'un Prêt à Taux Zéro
- Repérage Amiante dans le Ferroviaire
- Repérage Amiante dans le Maritime
- Document d'information du Plan d'Exposition au Bruit des Aéroports dit PEB

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

2 / 3



Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est fixé à :

500 000 € par sinistre et 1 000 000 € par année d'assurance.

**LA PRESENTE ATTESTATION EST VALABLE POUR LA PERIODE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021 INCLUS
SOUS RESERVE DES POSSIBILITES DE SUSPENSION OU DE RESILIATION EN COURS D'ANNEE
D'ASSURANCE POUR LES CAS PREVUS PAR LE CODE DES ASSURANCES OU PAR LE CONTRAT.**

**LA PRESENTE ATTESTATION NE PEUT ENGAGER L'ASSUREUR AU DELA DES LIMITES, DES CLAUSES ET
DES CONDITIONS DU CONTRAT AUXQUELLES ELLE SE REFERE.**

Fait à NANTERRE le 29/12/2020

Pour servir et valoir ce que de droit.

POUR L'ASSUREUR :

LSN, par délégation de signature :


LSN
1, rue des Italiens - CS 40020
75431 Paris Cedex 09
Tél. : 01 53 20 50 50
Société de Courtage d'Assurance
SAS au Capital de 1 178 810 00 euros R.C.S. 338 123 065
N°ORAS : 17 000 473 Société adhérente à l'ACVPI

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

3 / 3



La certification de compétence de personnes physiques est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

OWEZAREK David
sous le numéro **18-1368**

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :

- Amiante** sans mention Prise d'effet : 21/12/2018 Validité : 20/12/2023
Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.
- DPE** individuel Prise d'effet : 31/01/2019 Validité : 30/01/2024
Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 13 décembre 2011
- Gaz** Prise d'effet : 18/01/2019 Validité : 17/01/2024
Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 15 décembre 2011.
- CREP** Prise d'effet : 21/12/2018 Validité : 20/12/2023
Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréés pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011
- Termites**
Métropole Prise d'effet : 21/12/2018 Validité : 20/12/2023
Zone d'intervention : France métropolitaine
Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011
- Electricité** Prise d'effet : 18/01/2019 Validité : 17/01/2024
Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 10 décembre 2009



Accréditation
n° 4 0540
protocole disponible sur
www.cofrac.fr

Véronique DELMAY
Gestionnaire des certifiés



Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06

ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011
102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 01 30 85 25 71
www.abcidia-certification.fr - contact@abcidia-certification.fr

ENR 20 V6 du 02 avril 2014



ATTESTATION SUR L'HONNEUR réalisée pour le dossier n° **LAU-21-01-1530_c01** relatif à l'immeuble bâti visité situé au : 10 Route de la Mairie "La Garenne" 31540 FALGA.

Je soussigné, **David OWEZAREK**, technicien diagnostiqueur pour la société **Lauragais Diagnostics** atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271-6 du Code de la Construction, à savoir :

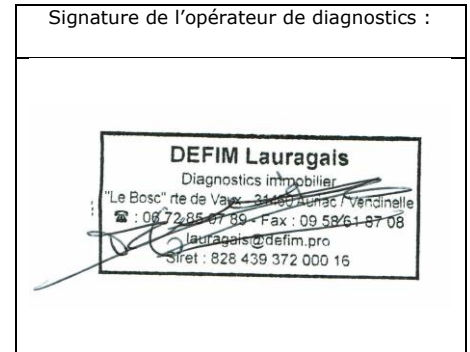
- Disposer des compétences requises pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier, ainsi qu'en atteste mes certifications de compétences :

Prestations	Nom du diagnostiqueur	Entreprise de certification	N° Certification	Echéance certif
Amiante	David OWEZAREK	ABCIDIA CERTIFICATION	18-1368	20/12/2023
DPE sans mention	David OWEZAREK	LA CERTIFICATION DE PERSONNES	361	30/01/2024
Gaz	David OWEZAREK	ABCIDIA CERTIFICATION	18-1368	17/01/2024
Plomb	David OWEZAREK	ABCIDIA CERTIFICATION	18-1368	20/12/2023
Termites	David OWEZAREK	ABCIDIA CERTIFICATION	18-1368	20/12/2023
Electricité	David OWEZAREK	ABCIDIA CERTIFICATION	18-1368	17/01/2024
DPE	David OWEZAREK	LA CERTIFICATION DE PERSONNES	362	30/01/2024

- Avoir souscrit à une assurance (AXA FRANCE IARD SA n° 10583929904 valable jusqu'au 31/12/2021) permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir les états, constats et diagnostics composant le dossier.
- Disposer d'une organisation et des moyens (en matériel et en personnel) appropriés pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier.

Fait à **FALGA**, le **18/01/2021**

Signature de l'opérateur de diagnostics :



Article L271-6 du Code de la Construction et de l'habitation

« Les documents prévus aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4 sont établis par une personne présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés. Cette personne est tenue de souscrire une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions. Elle ne doit avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents mentionnés au premier alinéa. Un décret en Conseil d'Etat définit les conditions et modalités d'application du présent article. »

Article L271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation

« Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L.271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier. »



ATTESTATION

D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE Contrat n°: 10583929904

Responsabilité civile Professionnelle
Diagnosticteur technique immobilier

Nous, soussignés, AXA FRANCE IARD S.A., Société d'Assurance dont le Siège Social est situé 313 Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE Cédex, attestons que la :

SARL LAURAGAIS DIAGNOSTICS
ROUTE DU VAUX LE BOSQ
31460 AURIAC SUR VENDINELLE
Adhérent n°B017

A adhéré par l'intermédiaire de LSN Assurances, 1 rue des Italiens 75431 Paris Cedex 09, au contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle n°**10583929904**.

Garantissant les conséquences pécuniaires de la **Responsabilité Civile Professionnelle** de la société de Diagnostic Technique en Immobilier désignée ci-dessus dans le cadre des activités listées ci-après, ***sous réserve qu'elles soient réalisées par des personnes disposant des certificats de compétence en cours de validité exigés par la réglementation et des attestations de formation, d'Accréditation, d'Agrément au sens contractuel.***

Activités principales : diagnostics techniques immobilier soumis à certification et recertification :

- AMIANTE sans mention
- AMIANTE avec mention (dont contrôle visuel après travaux de désamiantage et repérage amiante avant démolition)
- DPE avec ou sans mention
- ELECTRICITE
- GAZ
- PLOMB (CREP, DRIP) avec ou sans mention
- TERMITE

Activités secondaires : autres diagnostics et missions d'expertises :

- ERNMT (Etat des Risques Naturels Miniers et Technologiques)
- ESRIS (Etat des Servitudes Risques et d'Information sur les Sols)
- ERP (Etat des Risques et Pollutions)
- Diagnostic Amiante dans les enrobés et amiante avant travaux
- Recherche Plomb avant travaux et avant démolition
- Diagnostic Plomb dans l'eau
- Recherche des métaux lourds
- Mesurage Loi Carrez et autres mesurages inhérents à la vente ou à la location immobilière
- Assainissement Collectif et non Collectif
- Diagnostic des Insectes Xylophages et champignons lignivores dont Mérules
- Diagnostic technique global
- Diagnostic accessibilité aux Handicapés

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

- Diagnostic Eco Prêt
- Diagnostic Pollution des sols
- Diagnostic Radon
- Mesures d'empoussièrément par prélèvement d'échantillon d'air (A+F en parcours de formation interne et externe) soit :
 - Les mesures d'empoussièrément en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis (LAB REF 26 partie stratégie d'échantillonnage, prélèvements et rapport d'essai), air intérieur,
 - Les mesures d'empoussièrément en fibres d'amiante au poste de travail (LAB REF 28 partie stratégie d'échantillonnage, prélèvements et rapport d'essai), air des lieux de travail,
 - Les mesures d'empoussièrément en fibres d'amiante en "hors programme environnement" (HP env, partie stratégie d'échantillonnage, prélèvements et rapport d'essai), air ambiant.
- Missions d'Infiltrométrie, Thermographie
- Mission de coordination SPS
- RT 2005 et RT 2012
- Audit Energétique (sous réserve de la production d'une attestation de formation)
- Etat des lieux locatifs ou dans le cadre de la contraction d'un prêt immobilier
- Etat des lieux relatifs à la conformité aux normes d'habitabilité
- Activité de vente et/ou installation des détecteurs avertisseurs autonomes de fumée (DAAF) **sans travaux d'électricité et sans maintenance**
- Etat de l'installation intérieure de l'électricité dans les établissements mettant en oeuvre des courants électriques
- Audit sécurité piscine
- Evaluation immobilière
- Evaluation des risques pour la sécurité des travailleurs
- Diagnostic légionnelle
- Diagnostic incendie
- Diagnostic électricité dans le cadre du Télétravail
- Elaboration de plans et croquis en phase APS, **à l'exclusion de toute activité de conception**
- Etablissement d'états descriptifs de division (calcul de millième de copropriété)
- Diagnostic de décence du logement
- Expertise judiciaire et para judiciaire
- Expertise extra juridictionnelle
- Contrôle des combles
- Etat des lieux des biens neuf
- Le Diagnostic des déchets issus de la démolition de la structure des bâtiments sous réserve que le signataire du rapport justifie d'un diplôme de Technicien de la Construction ou d'une VAE équivalente
- Prise de photos en vue de l'élaboration de visites vidéo en 360, **à l'exclusion de prises de vue au moyen de drones**
- Délivrance de certificats de luminosité par utilisation de l'application SOLEN
- DPE pour l'obtention d'un Prêt à Taux Zéro
- Repérage Amiante dans le Ferroviaire
- Repérage Amiante dans le Maritime
- Document d'information du Plan d'Exposition au Bruit des Aéroports dit PEB

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est fixé à :

500 000 € par sinistre et 1 000 000 € par année d'assurance.

**LA PRESENTE ATTESTATION EST VALABLE POUR LA PERIODE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021 INCLUS
SOUS RESERVE DES POSSIBILITES DE SUSPENSION OU DE RESILIATION EN COURS D'ANNEE
D'ASSURANCE POUR LES CAS PREVUS PAR LE CODE DES ASSURANCES OU PAR LE CONTRAT.**

**LA PRESENTE ATTESTATION NE PEUT ENGAGER L'ASSUREUR AU DELA DES LIMITES, DES CLAUSES ET
DES CONDITIONS DU CONTRAT AUXQUELLES ELLE SE REFERE.**

Fait à NANTERRE le 29/12/2020

Pour servir et valoir ce que de droit.

POUR L'ASSUREUR :

LSN, par délégation de signature :



LSN
PROFESSEUR
1, rue des Italiens CS 40020
75431 Paris Cedex 09
Tél. : 01 53 20 50 50

Société de Courtage d'Assurance
SAS au Capital de 3 178 810 00 euros R.C.S. 554 125 002
N° CHAS : 07 000 473 Sous le contrôle de l'ACPR

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



La certification de compétence de personnes physiques
est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

OWEZAREK David
sous le numéro 18-1368

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :

- Amiante** *sans mention* **Prise d'effet : 21/12/2018** **Validité : 20/12/2023**
Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.
- DPE** *individuel* **Prise d'effet : 31/01/2019** **Validité : 30/01/2024**
Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 13 décembre 2011
- Gaz** **Prise d'effet : 18/01/2019** **Validité : 17/01/2024**
Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 15 décembre 2011.
- CREP** **Prise d'effet : 21/12/2018** **Validité : 20/12/2023**
Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011
- Termites** **Prise d'effet : 21/12/2018** **Validité : 20/12/2023**
Métropole
Zone d'intervention : France métropolitaine
Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011
- Electricité** **Prise d'effet : 18/01/2019** **Validité : 17/01/2024**
Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 10 décembre 2009



Accréditation
n°4.0540
portée disponible sur
www.cofrac.fr

Véronique DELMAY
Gestionnaire des certifiés



Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06

ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011
102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 01 30 85 25 71
www.abcidia-certification.fr - contact@abcidia-certification.fr

ENR 20 V6 du 02 avril 2014



**CERTIFICATION
DE PERSONNES**

**Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier
N°361**

Monsieur OWEZAREK David

DPE individuel

Selon arrêté du 01 décembre 2015

Diagnostic de performances énergétiques

Date d'effet : 16/07/2020 - Date d'expiration : 30/01/2024

**Ce certificat est émis pour servir et valoir ce que de droit,
Edité le 16/07/2020, à Canéjan par MOLEZUN Jean-Jacques Président.**

Siège : 23bis, rue Thomas Edison - 33610 CANEJAN
Mail : contact@lcp-certification.fr Site : www.lcp-certification.fr
Tel : 05.33.89.39.30
SIRET : 80914919800024 RCS BORDEAUX Code APE : 7022 Z
Enr487@ LE CERTIFICAT V010 du 19-05-2020



Accréditation N° 4-0590
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



**CERTIFICATION
DE PERSONNES**

**Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier
N°362**

Monsieur OWEZAREK David

DPE individuel

Selon arrêté du 01 décembre 2015

Diagnostic de performances énergétiques

Date d'effet : 16/07/2020 : - Date d'expiration : 30/01/2024

DPE avec mention

Selon arrêté du 01 décembre 2015

DPE par immeuble, bâtiments à usage autre que d'habitation

Date d'effet : 22/07/2020 : - Date d'expiration : 30/01/2024

Ce certificat est émis pour servir et valoir ce que de droit,
Edité le 22/07/2020, à Canéjan par MOLEZUN Jean-Jacques Président.

Siège : 23bis, rue Thomas Edison - 33610 CANEJAN
Mail : contact@lcp-certification.fr Site : www.lcp-certification.fr
Tel : 05.33.89.39.30
SIRET : 80914919800024 RCS BORDEAUX Code APE : 7022 Z
Enr487@ LE CERTIFICAT V010 du 19-05-2020



Accréditation N° 4-0590
Portée disponible sur
www.cofrac.fr